

Rapport d'activités 2022



Table des matières

1. Présentation de SAM
 - 1.1 De quoi parlons-nous ?
 - 1.2 Constitution
2. Objectifs généraux
 - 2.1 Nos missions
 - 2.2 nos projets (outils)
3. Ressources humaines
 - 3.1 Composition de l'équipe
 - 3.2 Organigramme
4. Public cible
5. Cadre institutionnel
 - 5.1 Service sociojuridique
 - a. L'axe social
 - b. L'axe juridique
 - 5.2 Service formations
 - a. L'axe français langue étrangère (fle)
 - b. L'axe citoyenneté
 - c. Tables de conversation
 - 5.3 Service interculturelité
6. Service accueil et accompagnement de MENA
 - 6.1 L'axe Pamex
 - a. Mena Fedasil
 - b. Mena de la rue
 - 6.2 L'axe guidance jeunes
 - 6.2.1 Mise en autonomie mena et ex-mena
 - 6.2.2 Samed
 - 6.3 Conditions de prise en charge
7. Ressources financières
8. Les partenaires
 - a. Réseau associatif
 - b. Public
 - c. Privé
9. Réalisés 2022
10. Perspectives 2023
11. Conclusion



1 Présentation de SAM asbl

Le service d'aide aux migrants asbl, en abrégé SAM asbl est une institution dont la mise en place a été pensée pour répondre à des besoins spécifiques que rencontrent les personnes migrantes.

Il aurait fallu le dénommer service d'accompagnement mais force est de constater que la notion d'aide semble, hélas, de plus en plus d'actualité.

C'est la nécessité de créer un espace dédié aux personnes migrantes de manière générale qui a guidé notre réflexion et notre analyse.

Nous sommes partis du principe général que la finalité de l'accueil du migrant dans la société belge, voire européenne ; le but ultime visé, corroboré par différents dispositifs qu'ils soient d'accueil, financiers ou simplement normatifs mis en place, est son intégration. L'intégration de l'étranger dans sa société d'accueil.

1.1 Génèse (de quoi parle-t-on?)

SAM est né de la volonté de quelques personnes désireuses d'apporter leurs savoirs-faire, leurs expériences au profit du migrant.

Travaillant dans des structures d'accueil pour demandeurs d'asile et voyant le retour vers celles-ci des réfugiés reconnus pour demander de l'accompagnement, alors qu'ils ne relèvent plus d'elles, la nécessité de mettre en place « quelque chose » devenait de plus en plus évidente.

Au départ, la création d'un service sociojuridique semblait convenir aux besoins régulièrement exposés pour l'après centre, nous fûmes vite absorbés par tellement de demandes diverses et variées.

Le constat qui s'est vite imposé fut de faire autant que faire se peut pour éviter de balloter les bénéficiaires d'Asbl en asbl.

L'accompagnement dans ce difficile et sinueux parcours d'intégration requiert donc de mettre en place d'autres outils.

L'envie d'apporter sa contribution dans cette pénurie d'offre d'apprentissage de la langue commença à trotter dans les esprits. Ce fut le cas aussi pour la citoyenneté.

Très vite la question des mineurs étrangers non accompagnés se posa et particulièrement ceux qui sont à la rue.

Quid de ces jeunes autorisés au séjour que l'on retrouve dans des réseaux peu fréquentables ? Une solution s'impose indéniablement.

1.2. OUTILS / MISSIONS

Intégration

D'inspiration de l'imburgering, politique flamande visant l'intégration des migrants en vigueur depuis 2004, la politique du désormais fameux parcours d'intégration, d'abord non obligatoire, est devenu plus qu'une réalité, une institution inespérée mais pleinement nécessaire et justifiée en Wallonie à partir de 2014. La Wallonie a revu, en 2016, sa copie en la matière et l'a rendu obligatoire. En 2018, elle a redessiné ses contours. Le nombre d'heures de cours en FLE passe de 120 à 400h, avec un minimum de 6h/semaine et en citoyenneté, cela passe de 20 à 60h. **En 2022, le nombre d'heures par semaine passe de 6 à 8 h.**

Dans le même temps, le gouvernement wallon a renforcé ses exigences par la volonté affichée de professionnaliser davantage l'accompagnement proposé aux migrants. Désormais, tout primo-arrivant* a l'obligation de suivre le parcours d'intégration dans un laps de temps bien défini sous peine de sanction.

En 2021, attentive aux demandes du réseau associatif ILI, en plus du souci de mettre un peu plus de cohérence entre Objectifs versus Moyens - finances - RH, la Wallonie a prévu d'augmenter le nombre d'heures d'apprentissage du français par semaine, revu la politique d'accompagnement des services socio-juridiques et insisté sur l'éducation contre le racisme. Hélas, l'effort budgétaire, bien qu'important, ne fut pas à la hauteur des attentes.

Les modifications citées supra sont entérinées en 2022, excepté le volet financier. Le nombre d'heures hebdomadaire consacré au cours de français passe désormais de 6 à 8 h. Ce qui, subséquemment, implique une certaine réorganisation, c'est plutôt un casse-tête. Dès lors trois scénarii, qu'il faut nécessairement arbitrer, émergent : un énorme dilemme pour les petites ASBL comme les nôtres :

- Soit, augmenter le nombre d'heures de travail des formateurs par semaine, partant augmenter la subvention. Cependant, cela ne dépend pas de SAM :
- Soit, diminuer le nombre de groupes ; passer de 4 à 3 groupes ; ce qui est plus raisonnable, mais cantonne les travailleurs dans de la précarité due au temps partiel imposé,
- Soit, donner plus de temps de travail aux profs, qui ne comptent déjà pas leurs heures supplémentaires, augmenter le nombre de groupes pour créer un réel équilibre entre les vis-à-vis en classe, les préparations aux cours, les tests de positionnement et le volet suivi administratif, de plus en plus important. les récents formulaires de présence des bénéficiaires envoyés au réseau en sont un exemple vivant.

Projet PAMEX

À l'instar de **S¹⁴** Synergie, l'asbl précurseur de l'accueil et l'hébergement de mineurs étrangers non accompagnés en, ce qui est communément appelé «Time out», SAM asbl a trouvé cette approche novatrice déterminante et nécessaire dans le paysage de l'accueil en Belgique et partout où des menas peuvent se retrouver lors de leurs périlleux parcours d'exil.

C'est ainsi qu'il s'est fixé comme objectif de relever le défi et d'implémenter une structure similaire dans la Province de Liège, pour ne pas dire en Wallonie. Ce concept a évolué avec l'approche que SAM a souhaité lui donner.

Et, pour finir, au gré des différentes crises de l'accueil vécues, quelques places furent transformées, épisodiquement, en places COO, centre d'observation et d'orientation. C'est encore une autre approche dans l'accompagnement de ces jeunes, primo-arrivants, désemparés, désenchantés. SAM est toujours au rendez-vous jusque-là.

D'une capacité de 7 jeunes en 2015 avec un financement au forfait, SAM est redescendu à une capacité de 4 jeunes en 2018.

Cette réduction de capacité a été motivée par la volonté du pouvoir subsidant de ne pas augmenter l'enveloppe annuelle allouée aux 7 jeunes, durant trois années de suite.

En 2018, SAM repassait de 4 à 6 jeunes, et en fin 2021, à 8 jeunes, crise oblige.

Guidance jeunes

Démarré en 2016 sous les meilleurs auspices de deux amis qui ont porté le projet à bras le corps, il fut abandonné, la mort dans l'âme, en 2017-2018, faute de financement.

Force est de constater, hélas, que tant que l'opérateur, quel qu'il soit, se charge de combler, vaille que vaille, un vide laissé par les pouvoirs publics, ces derniers ont tendance à l'y laisser s'engouffrer, avec parfois des applaudissements, et se dépêtrer seul sans aucune forme d'aide, même s'il en fait la demande. Ce fut malheureuse le constat amer de notre première expérience, bien qu'elle aie duré presque 5 longues années.

Pour éviter de laisser nos bénéficiaires, accompagnés depuis près de 5 ans, sans support aucun, SAM avait contacté deux asbl dont Mentor Escale.

Mentor Escale située donc à Bruxelles, experte en mise en autonomie des jeunes exilés depuis plusieurs années, avait étendu ses ramifications d'abord à Namur puis, donc, à Liège en 2017.

SAM avait proposé à la directrice en ce temps là, d'ouvrir une antenne à Liège pour poursuivre le travail entamé. La réponse du CA, à travers elle, était négative dans un premier temps.

Après trois années d'exercice, elle s'est vue contrainte de procéder à sa restructuration.

C'est dans ce contexte que SAM a été contactée, à son tour, pour reprendre le projet guidance-liège, qui est un des dommages collatéraux de cette restructuration.

La reprise du projet s'accompagnait de la reprise des finances, pour les cinq mois restants de la période financement, qui lui étaient allouées.

5 mois de financement ILI mena et l'accord de principe du pouvoir subsidiant de financer, au moins, un salaire. Aléa jacta est. Rebelote. SAM se lance, encore une fois, dans l'aventure «Mise en autonomie de mena et ex-mena»

SAMED

Comme si cela ne suffisait pas et que le travail existant n'occupait pas déjà toute notre énergie, SAM a décidé de s'attaquer à un autre public.

À la décharge de SAM, l'épée de Damoclès qui était suspendue, là, des mois durant, ne lui donnait aucune autre alternative :

L'accompagnement des demandeurs de protection internationale (DPI), (ou encore demandeurs d'asile) ayant des besoins médicaux spécifiques.

Il s'agit, en somme, de prendre en charge des DPI qui ont des maladies lourdes.

Ce type d'accompagnement, prôné par le secteur, est une tâche cruciale pour assurer leur bien-être et leur dignité. Pour ces demandeurs d'asile souffrant de maladies graves telles que le cancer, entre autres, il est essentiel que des mesures soient prises pour garantir leur accès à des soins de qualité et adaptés à leur condition.

Cela implique de travailler en étroite collaboration avec les professionnels de la santé pour assurer un diagnostic précis, un traitement efficace et une surveillance régulière de leur état de santé. En outre, il est important de fournir un soutien psychologique et émotionnel pour aider à faire face à la difficulté de leur situation.

Il est essentiel aussi de veiller à ce qu'ils aient accès à des logements adaptés à leurs conditions (PMR), besoins, ainsi qu'à des services de transport pour se rendre aux rendez-vous médicaux et autres procédures

L'accompagnement des DPI ayant des besoins médicaux spécifiques est donc un travail complexe et crucial qui nécessite une collaboration étroite entre les professionnels de la santé, les travailleurs sociaux et les avocats, les instances d'asile, etc. pour assurer un soutien efficace et adéquat à ces personnes vulnérables. L'intervenant social étant au milieu de tout ça.



Youth in transit

Conséquence directe des différentes crises de l'accueil, SAM asbl, en collaboration avec asbl le Ciré a consenti à ouvrir quelques places pour soulager le réseau. Des places destinées exclusivement aux mena en Phase 3. Ce projet permettra au mena disposant d'un titre de séjour de débouteiller le réseau.

Pro'oshot SAJ

Sous mandat de l'Aide à la jeunesse, ce projet dit "One shot" consiste à offrir un hébergement sûr à un mineur étranger accompagné ou non, victime de violence intrafamiliale ou d'autres formes de violences, jusqu'à ce qu'il atteigne la majorité.

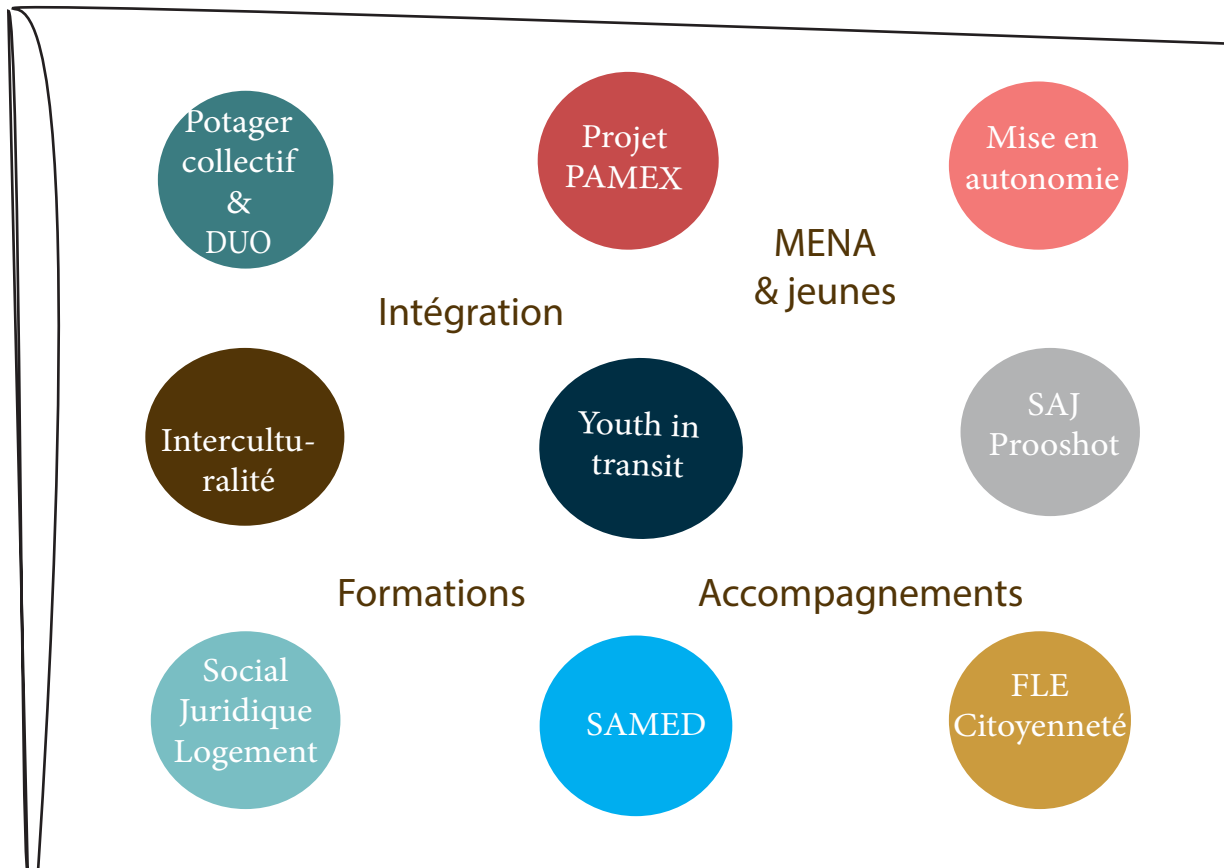
L'objectif est d'assurer la protection et la sécurité du jeune tout en lui fournissant un environnement stable pour se remettre de l'expérience traumatisante qu'il a vécue.

Le projet comprend, donc, un ensemble de mesures de soutien pour aider le jeune à se rétablir et à s'adapter à son nouvel environnement, y compris un accès à des services de santé (maison médicale), une assistance juridique (avocat) et un suivi scolaire, etc. Les intervenants du projet travaillent en étroite collaboration avec le jeune pour s'assurer qu'il reçoit l'aide dont il a besoin.

En offrant un hébergement sûr et sécurisé à ce MEA, le projet contribue à la protection et à la promotion des droits de l'enfant, ainsi qu'à la prévention de la violence domestique.



SAM asbl en 2022 c'est donc ...



1.2 Constitution de SAM

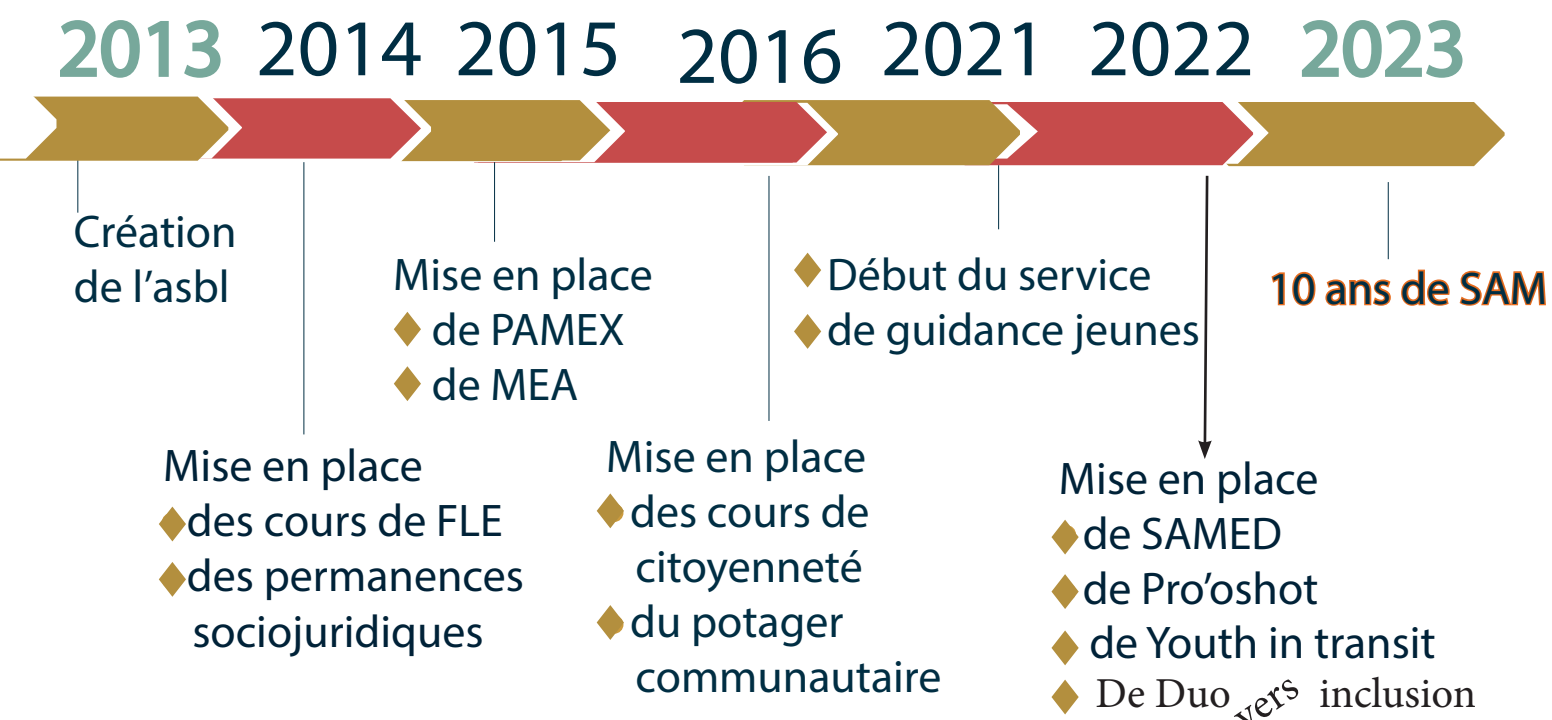
L'assemblée constitutive du 27 septembre 2013

a créé le SERVICE D'AIDE AUX MIGRANTS asbl.

Publié au moniteur belge le 14/10 2013.

Il s'est défini quelques axes pour rendre plus efficient le travail proposé et atteindre les objectifs fixés.

SAM en quelques dates...



2. LES OBJECTIFS DE SAM

- Promotion et facilitation à l'intégration
- Stabilisation de jeunes en situation de crise
- Hébergement de DPI avec des besoins spécifiques
- Mise en autonomie de MENA et adolescents
- Vivre et faire ensemble
- Aide à la recherche d'emploi
- Accès au logement en évitant les marchands de sommeil

II. Objectifs généraux

618
personnes
accompagnées
en 2022



Favoriser l'intégration du migrant dans le tissu socio-économique belge.



Il s'agit de services à mettre à disposition du migrant pour faciliter ses démarches pour son intégration dans sa nouvelle société d'accueil notamment un service social, un service juridique, un service d'aide à la recherche logement, un service de formation à l'apprentissage de la langue et de formation citoyenne, un service d'accompagnement à la recherche d'emploi, un service d'hébergement de mineurs étrangers non accompagnés (mena) vivant des problématiques liées à son parcours d'exil, un service qui vient compléter le précédent, ou qui s'articule bien avec lui, le service guidance, qui s'occupe des mena et ex mena, autorisés au séjour ou non dans une moindre mesure, qui se retrouvent à vivre seuls, livrés à eux-même, le service qui a comme souci de favoriser le vivre ensemble par l'exemplarité.

A propos de l'exemplarité, l'interculturalité est le moyen voulu informel de faire découvrir les us et coutumes du pays d'accueil au primo-arrivant.

Et en 2022, deux nouveaux "p'tits projets" virent le jour : **SAMED** et donc **Youth in transit**.

La réunion de tous ces services au sein d'une seule entité (SAM asbl) a toujours eu pour ambition de permettre au migrant d'éviter le renvoi d'une institution à une autre, ce que nous avons appelé le «parcours du combattant». Il faut être très fort dans le sens de développer une telle résilience pour arriver à échapper aux conséquences auxquelles cet état d'errance institutionnelles est susceptible d'exposer.



Promouvoir l'intégration

Promotion du parcours par des outils pédagogiques



SAM asbl se donne encore quelques années de pratique avant de produire de tels supports. Toutefois, les outils produits par le DISCRI et d'autres institutions quant à la citoyenneté est déjà en soi une belle promotion du mieux vivre ensemble. Le vecteur de cette promotion serait de garder tous ses acquis naturels, culturels, philosophiques et les adapter à ceux de la société d'accueil. Nous restons toujours convaincus que la doctrine Zemourienne n'est pas le modèle adéquat même si elle trouve de plus en plus écho dans la société. Cela dit, cela passera indubitablement par la connaissance de son pays d'accueil, ses codes, sa culture et faire de ces deux cultures un mixtes sous l'arbitrage strict de la loi. Et Il faut accompagner ce processus par une vraie pédagogie. L'écueil à éviter serait notamment d'opposer les deux cultures, celle d'origine et celle d'accueil.



Le mineur étranger non accompagné MENA



Donner une place et porter un intérêt particulier à l'accompagnement d'un autre type de migrant, encore plus vulnérable.



DPI via SAMED



Un accompagnement adapté au DPI avec des besoins spécifiques(médicaux lourds)



De la diversité des services proposés découle la place que SAM occupe actuellement dans le paysage associatif.

La Région wallonne, chaque année, modifie sa vision de l'accompagnement en modifiant les règles au niveau des qualifications requises pour les accompagnants. Le professionnalisme des intervenants et un certain niveau d'exigence dans la qualité de l'accompagnement sont de plus en plus mis en avant par les pouvoirs subsidants.

Cependant, nous pensons que ce souci est un peu disproportionné à moins que les finances suivent, soient à la hauteur des ambitions.

3.1 Composition de l'équipe

Lors de sa constitution en 2013 jusqu'en novembre 2014 (date de ses premiers engagements) SAM est d'abord composé d'une équipe constituée exclusivement de bénévoles, puis engage un volume de 1,5 ETP grâce aux aides à l'emploi (APE) de la Région Wallonne.

En 2021, SAM a occupé **9,88 ETP** repartis sur **14 personnes** à des moments différents de l'année.

En 2022, cela n'a presque pas bougé malgré les incertitudes et les tergiversations causées, d'une part, et en grande partie par l'absence de réponses aux renouvellements de deux subventions importantes, et, d'autre part, par l'insuffisance des subsides reçus. Ce qui, fatalement, a déterminé la stratégie adoptée par la suite.

Le nombre d'ETP est de **10,37 ETP**, repartit sur **14 personnes**. **16 contrats!**

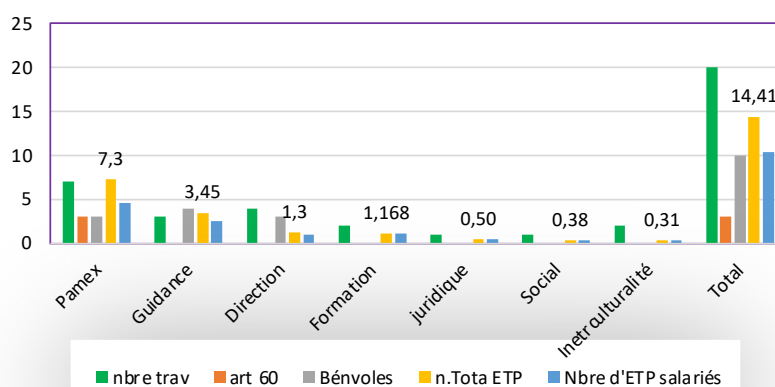
Ajouté à cela **3,1 ETP** en **travailleurs article 60** ainsi que la présence indéniable des **bénévoles** sans lesquels SAM n'est pas.

Absents des rapports précédents mais tout aussi déterminants, les stagiaires que nous avons accueillis et qui ont bien mérités cette mention.

Nombre de
travailleurs
et bénévoles
par service

Total : 20
personnes

Nombre de travailleurs en 2022



Globalement en 2022

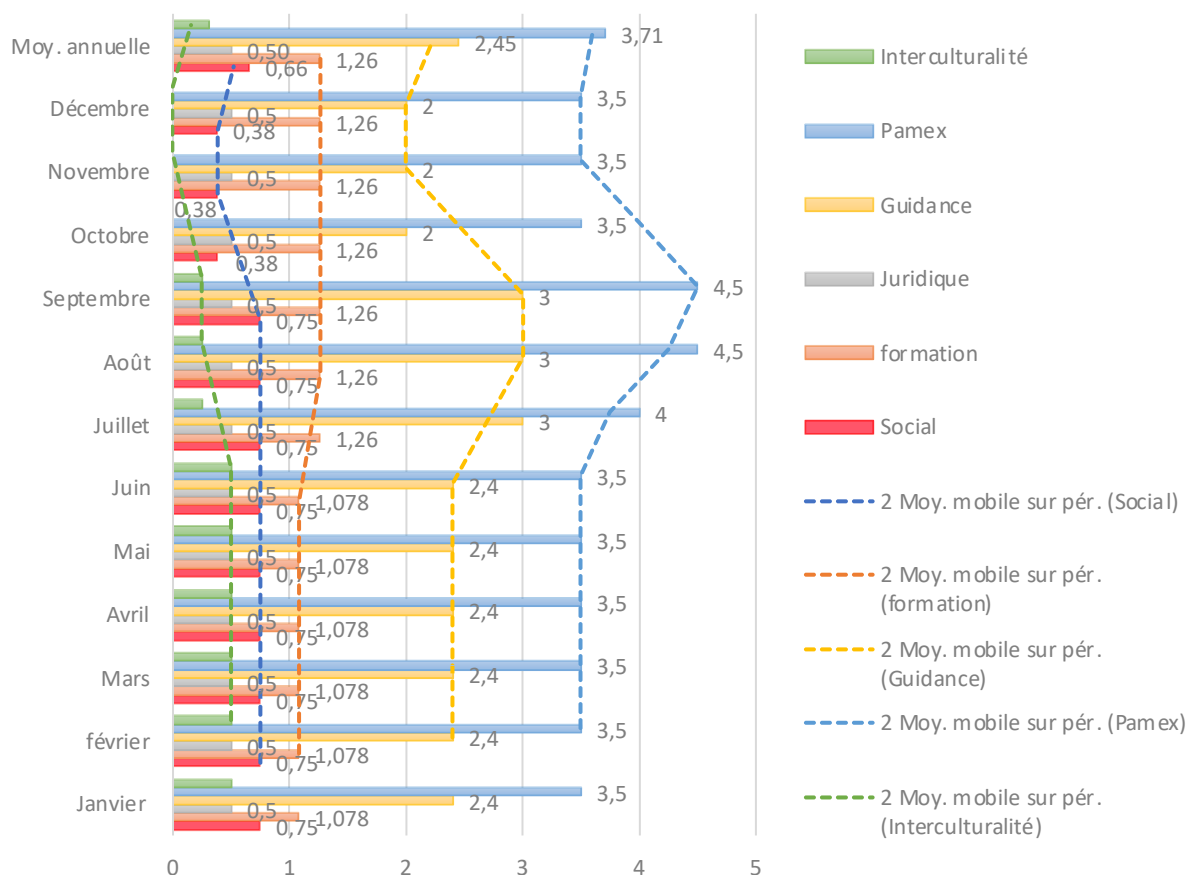
Le **personnel salarié** est composé par service :

- **Service social** : 0,75 puis CTR : de janvier à septembre 2022 avec une moy. annuelle de 0,38 ETP.
- **Service formation** : 1,36 ETP jusqu'à juillet puis 1,17 ETP à partir de septembre, avec une moyenne annuelle de 1,17 ETP
- **Service juridique**: 0,5
- **Service Guidance** : 2,4 jusqu'à juin puis 3 jusqu'à septembre pour ensuite redescendre à 2 ETP à partir de septembre 2022. Avec une moy. annuelle de 2,48 ETP. Le service en a triplement pâti.
- **Service Pamex** : 3,5 ETP jusqu'à juin puis à 4 ETP jusqu'à fin juillet avec l'engagement d'un étudiant jobiste jusqu'à septembre et aussi à partir de mi-août, l'engagement de 0,5 ETP donnant une moyenne annuelle de 4,54 ETP.
- **Direction** : 1 ETP
- **Interculturalité** : 0,5 ETP jusqu'au 30 juin puis 0,25 jusqu'à septembre et puis plus rien...
- **Admin & fin**: 0,3 ETP.

Total
16 contrats
14 salariés

Ce qui fait un **total de 10,37 ETP** en proratisant.

Évolution par service



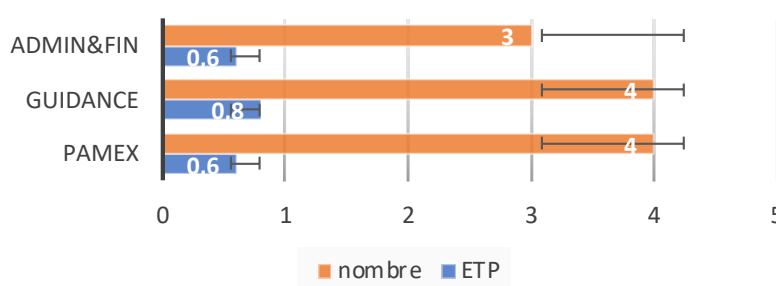
Deux autres catégories de travailleurs proteiformes complètent l'équipe : il s'agit d'une part, du personnel bénévole et, d'autre part, du personnel article 60.

Total
11 bénévoles

LE PERSONNEL BÉNÉVOLE :

D'abord, le **personnel bénévole** est composé, en 2022, de 11 personnes, présentant en moyenne, en 2022, une ou deux demi-journées par semaine.

Nombre de bénévoles et d'ETP



Comme nous l'avons déjà évoqué, sans le bénévolat, SAM n'aurait pas été ce qu'il est aujourd'hui.

Le personnel bénévole, protéiforme, joue un rôle crucial, car son apport est inestimable à bien des égards.

L'intérêt de faire appel aux bénévoles réside aussi et surtout dans ce caractère varié des profils. Certains proposent juste leur temps, d'autres leur expertise et leur passion pour aider à réaliser les objectifs de l'ASBL.

Osons-le, l'un des avantages les plus évidents du personnel bénévole est qu'il permet de réaliser des économies importantes sur les coûts de main-d'œuvre. Cela signifie que, s'il en est, les ressources peuvent être consacrées aux activités et services au profit des bénéficiaires et parfois aux causes que défend SAM.

Certains bénévoles de SAM vont également apporter une certaine perspective unique et des expériences précieuses. Ils vont ou pourront représenter une variété de milieux et de compétences, offrant ainsi une certaine diversité de points de vue.

Aussi, le personnel bénévole a souvent un impact significatif sur la communauté dans son ensemble. En travaillant avec SAM, les bénévoles peuvent inspirer d'autres personnes à s'impliquer et à soutenir des causes importantes. De cette manière, le bénévolat peut avoir un effet boule de neige qui renforce l'impact et la portée de l'organisation.

L'apport des bénévoles est inestimable au bon fonctionnement et au succès d'une association, en particulier SAM. Leur dévouement et leur engagement apportent toujours des avantages tangibles et intangibles à SAM, aux bénéficiaires et à eux-mêmes. Ils nous donnent leur temps et leurs compétences, nos outils et nos services, une relation gagnant-gagnant.

Composition du personnel conformément à la loi organique du CPAS du 19 juillet 1976

Total :
4 art 60

Le personnel issu la loi organique des CPAS du 19 juillet 1976 est composé de quatre personnes prestant en moyenne 36 h par semaine chacune.

C'est la seconde catégorie de travailleurs indispensables au bon fonctionnement de SAM, du moins, pour Pamex et Guidance. Il faut dire que ces dernières années, lesdits travailleurs articles 60 accueillis à SAM se sont distingués par un professionnalisme hors pair, un dynamisme à faire pâlir, un esprit 'équipe entraînant une dynamique positive...

Ceci parce qu'habituellement, un travailleur étiqueté "article 60", dans l'entendement commun, fait référence à un travailleur occupé dans le cadre d'un contrat spécifique, généralement, destiné à aider la personne en difficulté sociale à intégrer le marché du travail.

Pour rappel, les contrats, article 60§7 ou article 61, dispositions de la loi organique des CPAS de 19 juillet 1976, sont proposés par lesdits CPAS (Centres Publics d'Action Sociale), et permettent à des personnes qui rencontrent donc des difficultés à trouver un emploi, de travailler pour une durée déterminée, habituellement de six mois à deux ans. SAM n'est concerné que par le dispositif article 60§7. Ses modalités d'application sont de plus en plus complexe et varient d'un CPAS à l'autre.

Pendant la durée du contrat, le travailleur est rémunéré par l'organisme public, mais il est mis à disposition d'un employeur tiers, qui peut être une association ou un autre organisme public, et depuis peu, cette possibilité est étendue aux entreprises privées. Le travailleur article 60 acquiert ainsi une expérience professionnelle et peut acquérir de nouvelles compétences, qui peuvent lui permettre de trouver un emploi plus stable et mieux rémunéré à l'issue du contrat.

Il est important de mentionner que les travailleurs "article 60" bénéficient d'une protection sociale et de droits similaires à ceux des autres travailleurs traditionnels, tels que le droit à un salaire minimum, le droit aux congés payés, le droit à la sécurité sociale, etc. afin, ils bénéficient des mêmes droits et avantages que les travailleurs de la fonction publique.

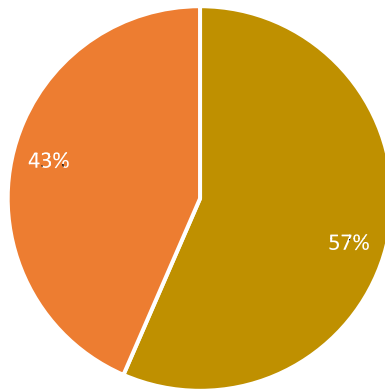
SAM en a engagé quelques-uns tant leurs apports étaient inestimables. Cela ne signifie pas que ceux qui n'ont pas été engagés n'ont pas eu ce mérite. Mais, c'est souvent un problème de timing dont le tempo est rythmé par les finances, le nerf de la guerre.

Par ces quelques lignes, SAM adresse ses remerciements à tous ces ex-collègues qui ont apporté leur contribution sans ménagement et certainement à tous ceux à venir.

Ce qui fait un **total de 25 personnes; 15, 47 ETP.**

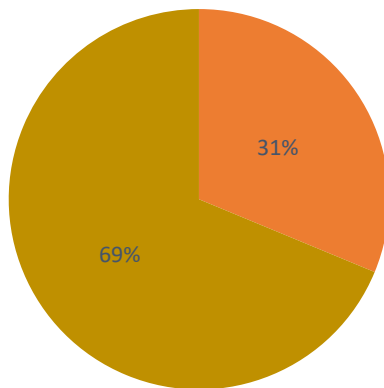
REPARTION DES TRAVAILLEURS

Répartition par genre



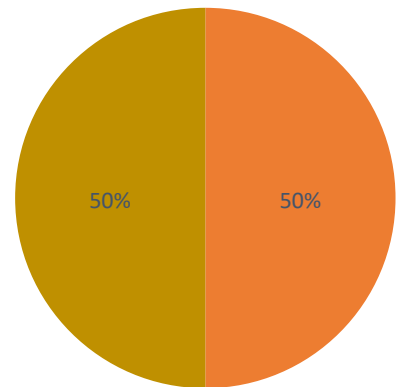
■ Femme
■ Homme

Guidance



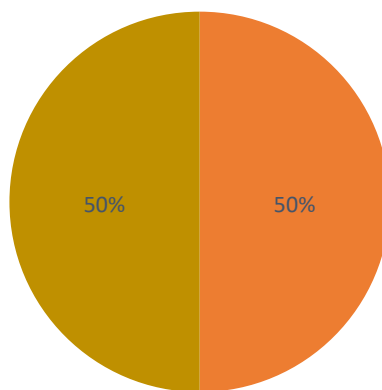
■ Homme ■ Femme

Pamex



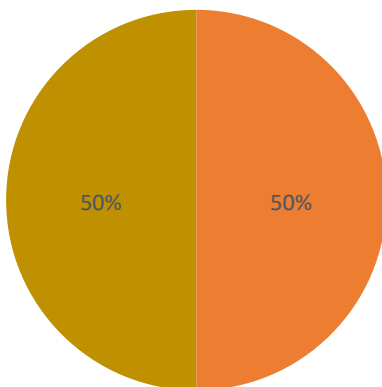
■ Homme ■ Femme

CA



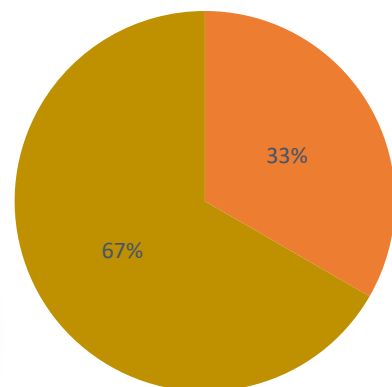
■ Homme ■ Femme

Direct + Admin et fin



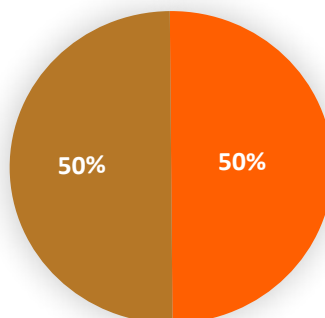
■ Homme ■ Femme

Formation



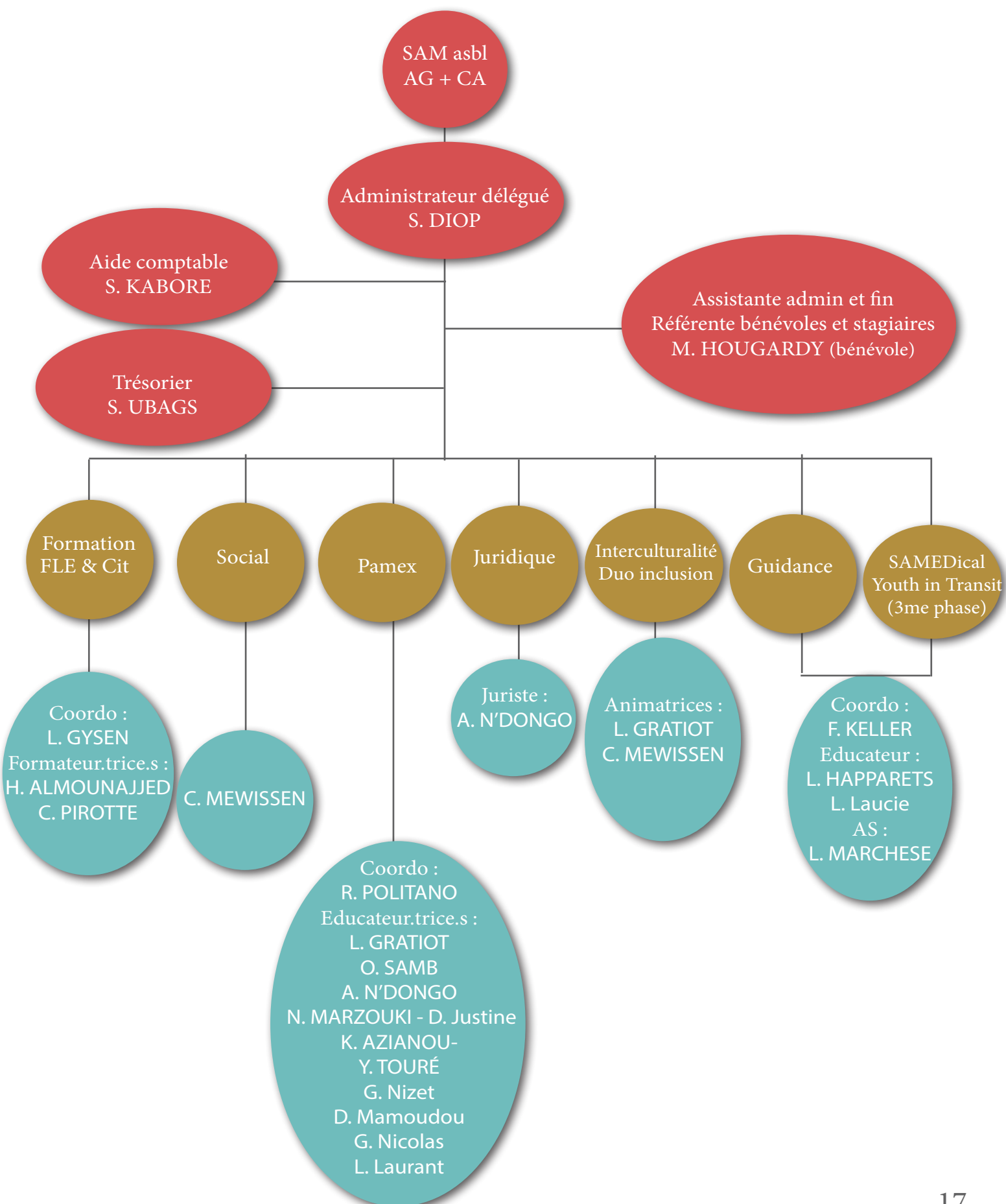
■ Homme ■ Femme

Sociojur



■ H ■ F

3.2 Organigramme de l'équipe



Toute personne étrangère ou d'origine étrangère

sans distinction aucune,
quel que soit son statut juridique ou administratif

ILI :	Public exclusivement adulte
PAMEX :	Public de Mena
Guidance :	Public de jeunes adultes (16-26)
SAMED :	Public DPI (demandeurs d'asile)
Yit-Laveu :	Public mena en transit (phase 3)

La spécificité du public cible dépend exclusivement du pouvoir/organisme subissant.

La vision et la nature originelle de l'accompagnement souhaitées par SAM ont été altérées, presque vidées de leurs substances intrinsèques par les intérêts politiques des uns et des autres. SAM, à l'instar de beaucoup d'asbl, subit cet état de fait, recourt aux subventions oblige.

SAM avait pour mission d'accompagner toutes les personnes qui feraient appel à ses services, qu'elles soient migrantes ou non.

Difficile de penser à l'altérité sans penser à l'autre. Pourtant, c'est l'amer constat que l'on fait de la politique menée actuellement.

En 2021 582.
Et tous
services confondus,
nous avons accompagné

618
Personnes
en 2022

Toutefois, il est important de distinguer certains termes, des homonymes, plutôt de faux jumeaux ;
notre public se compose à la fois

- de migrants
- de primo-arrivants

Deux individus, jumeaux, de mêmes origines, issus de pays tiers, migrants et primo-arrivants mais qui ont des "personnalités juridiques différentes".

4.1 Fedasil (Fédéral)

Fedasil, l'Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile, est depuis sa création en 2001, la seule institution habilitée à accueillir les demandeurs de protection internationale, anciennement appelés les demandeurs d'asile. Cet accueil est régi par la loi du 12 janvier 2007 transposant, en partie, la directive européenne sur les conditions minimales de l'accueil.

Dans le cadre du RAEC (régime d'asile européen commun), les demandeurs de protection internationale (DPI ou DA) devraient bénéficier des conditions d'accueil équivalent partout au sein de l'UE.

Ceci est loin d'être une réalité si l'on sait qu'il existe une grande disparité dans l'organisation de l'accueil dans l'UE. Il arrive même que l'organisation de l'accueil varie dans un même pays. Ce qui, souvent, aboutit à un non-accueil, à des conditions d'accueil en dessous du minimum requis.

L'absence de solidarité intra-européenne déséquilibre le poids de la répartition des DPI et expose grandement les états/frontières de l'UE.

D'où la nécessité de revoir le mécanisme du règlement Dublin.

Les récentes crises nous confortent dans ce constat.

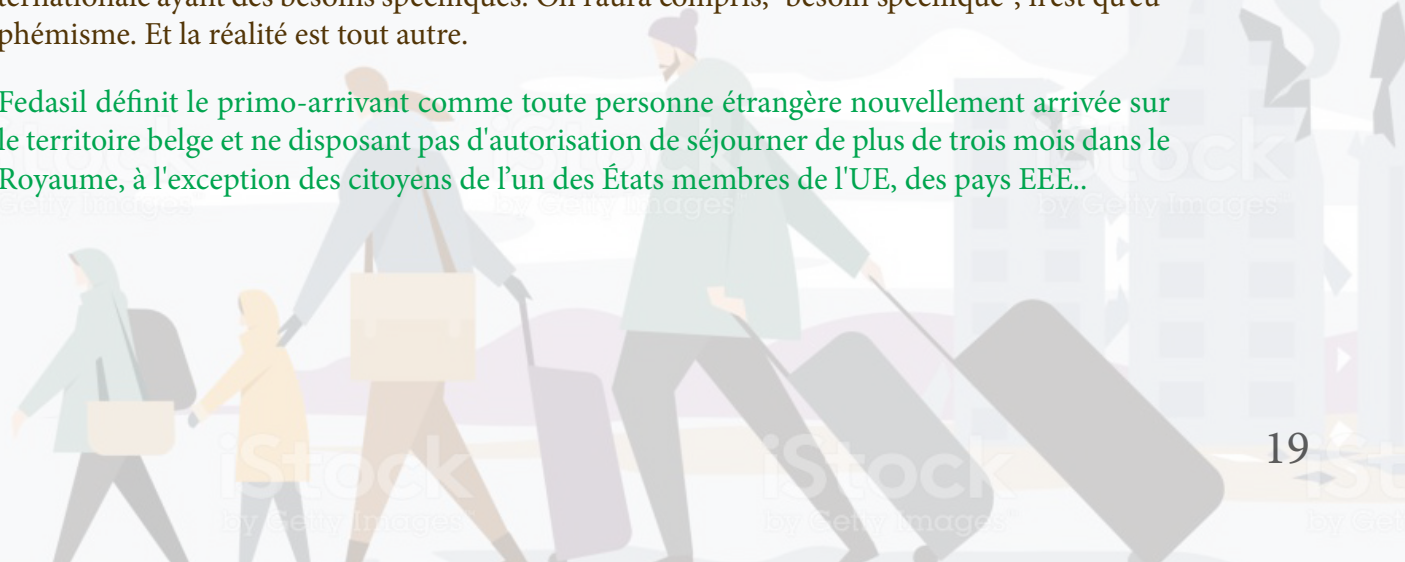
- Qui peut être accueilli? Toutefois, cet accueil est organisé différemment, selon qu'il s'agit d'accueillir un DPI majeur ou un mineur étranger non accompagné. Ces dernières années, des structures spécialisées ont vu le jour en Belgique çà et là
- Tout étranger qui a introduit une demande de protection internationale ainsi que tout étranger auquel le bénéfice de cette loi d'accueil est étendu (les autres catégories d'étrangers).

L'objectif est double : fournir un accueil de qualité à tous les demandeurs de protection internationale et l'adapter aux situations individuelles de chacun.

SAM asbl s'adresse d'abord aux migrants non-primo-arrivant, vivant dans une structure organisée par Fedasil ou ses partenaires, et qui ont des difficultés liées à leur parcours d'exil.

Plus tard, à la demande de l'ASBL Ciré, SAM a accepté de compter parmi son public un autre type de migrant tout aussi vulnérable que le mena. Il s'agit des demandeurs de protection internationale ayant des besoins spécifiques. On l'aura compris, "besoin spécifique", n'est qu'euphémisme. Et la réalité est tout autre.

Fedasil définit le primo-arrivant comme toute personne étrangère nouvellement arrivée sur le territoire belge et ne disposant pas d'autorisation de séjourner de plus de trois mois dans le Royaume, à l'exception des citoyens de l'un des États membres de l'UE, des pays EEE..



4.2 Intérieur Action sociale (Région Wallonne)

Le 4 juillet 1996, le gouvernement wallon a adopté un décret pour instaurer une politique cohérente d'intégration de personnes étrangères ou d'origine étrangère, tel que modifié plusieurs fois. la plus significative étant celle de 2014.

Les différents toilettages ont abouti à la mise en place d'un parcours d'intégration structuré en 4 axes à destination des **nouveaux** résidents étrangers installés en Wallonie. Le primo-arrivant **adulte** en est donc le public cible.

Il y est défini, comme **toute personne étrangère qui séjourne en Wallonie depuis moins de trois ans et qui dispose d'un titre de séjour de plus de trois mois, à l'exception des citoyens de l'un des États membres de l'Union européenne, de l'espace économique Européen, de la Suisse et des membres de leur famille.**

Cette liste exhaustive de primo-arrivants a eu pour conséquence d'exclure subséquent du champ d'application de l'obligation de suivre le parcours d'intégration à beaucoup de primo-arrivants qui en ont besoin. Ajoutons à cette liste, plutôt exhaustive, les primo-arrivants ukrainiens, exemptés aussi depuis l'Arrêté du Gouvernement wallon du 29 SEPTEMBRE 2022, modifiant certaines dispositions du Livre III de la Partie deuxième du Code réglementaire wallon de l'Action sociale et de la Santé, en matière de dispense du parcours d'intégration.

Cependant, tous peuvent y participer sur base volontaire. Gageons que sans obligation ni objectifs personnels (nationalité) rares sont ceux qui s'y obligent seuls.

Cette mission est confiée, d'une part, aux CRI (centres régionaux d'intégration), qui sont au nombre de 8, et, d'autre part, aux organismes agréés ou non en tant qu'initiative locale d'intégration telle que des asbl, pouvoirs locaux, fondations d'utilité publique, aisbl..

Le parcours d'intégration est structuré en 4 axes

- Une information sur les droits et devoirs de toute personne résidant en Belgique, un bilan social individuel qui permet un premier accompagnement en fonction des besoins exprimés (logement, santé, emploi, famille, loisirs...), un test d'évaluation du niveau de français et une aide aux démarches administratives.
- 400 h min de formation en langue française.
- 60 h de formation en citoyenneté.
- Une orientation socio-professionnelle en fonction des besoins.

Le primo-arrivant est tenu de suivre le parcours d'intégration dans un délai de 18 mois (qui peut être prolongé) à dater de la commande de son titre de séjour

4.3 Ville de Liège

La ville de Liège cible les étrangers résidents sur le territoire de la ville de Liège, sans distinction aucune du statut administratif, l'âge, conformément à cet engagement pris lors du Conseil communal du 27 novembre 2017 faisant de Liège "Ville hospitalière". Fidèle à ce credo, L'échevinat des Solidarités, de la Cohésion sociale et des Droits de la Personne a soutenu le projet "Action pauvreté".

4.5.1 Public SAMED

DPI, âgés entre 16 et 30, ayant des besoins médicaux spécifiques

4.5.2 Public (YIT)

Youth in transit

Mena réfugié reconnu en semi-autonomie

4.8 Public

de SA Duchêne

Mena de manière générale

4.4 Province de Liège

La Province de Liège, via son département SANTÉ ET AFFAIRES SOCIALE cible également toutes les personnes qui font appel aux services proposés par SAM, sans distinction aucune

4.5 Ciré asbl

Mandaté par le Ciré, qui est une asbl qui défend les droits des personnes exilées, avec ou sans titre de séjour, depuis plus de 65 ans, à travers quelques Leviers, dont la défense d'une politique d'accueil de qualité, fondée sur l'attention portée aux besoins spécifiques et aux droits sociaux des demandeurs d'asile, C'est dans le cadre de cette mission du Ciré que nous nous retrouvons ici avec le public des DPI ayant des besoins spécifiques, l'âge ne rentrant pas en ligne de compte.

4.6 Resurrexit

Jeunes en décrochage scolaire

4.7 Public Cera

Jeunes en soutien scolaire



5.1 Service sociojuridique

AXE SOCIAL

L'intégration réussie est toujours concomitante à la qualité de l'accueil, d'une part, et à la prise en charge, d'autre part, réservées aux migrants. C'est en cela que le service social est déterminant dans ce processus.

Les permanences sociales constituent le réceptacle des demandes (anamnèses) et c'est à partir de celles-ci que le dossier est suivi et géré par le service social ou orienté vers les autres services de l'ASBL (FLE, juridique, citoyenneté).

À savoir que l'année de subvention pour ce secteur d'activités, court du 1er juillet au 30 juin. Elle est, donc, à cheval sur deux années civiles. Pour les besoins de ce rapport, nous axerons nos chiffres sur l'année civile 2022.

Les permanences sociales et juridiques sont tenues, lors de la première moitié de l'année, rue Paradis, au siège de "Guidance jeunes". Les nouveautés introduites par rapport au financement de la subvention de la nouvelle, période 2022-2023, loin de susciter un enthousiasme, a été une bonne douche froide pour SAM.

73
nouveaux

Les permanences sociales ne se sont pas poursuivies après le départ de l'assistante sociale, non pas pour burn-out, mais plus pour insécurité financière. Elle n'a pas été remplacée immédiatement afin de maîtriser un peu le budget.

N'ayant obtenu qu'un peu moins de 2/3 du budget demandé pour tous les axes, il était quasi impossible de savoir ce qu'il faut sacrifier et hauteur de combien. Le départ de l'assistante fut une occasion, e.a.

Les différentes crises de l'accueil en Belgique, accentuées par l'afflux massif d'Ukrainiens, ont rendu quelque peu compliqué l'accompagnement, en ce sens que le service social s'est vu confronté à une demande, de plus en plus grande, d'aide à la recherche logement, au détriment de l'accompagnement classique. Nul besoin de rappeler ô combien il est difficile de trouver un logement tant le parc immobilier locatif est saturé, pire encore, si le candidat émerge au CPAS. Triple obstacles : : Étranger - émarquant au CPAS - trop peu de logements.

L'aide à la recherche logement demeure, donc, un problème épineux, qui s'aggrave d'année en année. Les récentes inondations à Liège ont réduit considérablement les possibilités d'accès au parc immobilier locatif. La lenteur qui frise avec l'inhumanité des services des CPAS n'est pas de nature à promettre des meilleures perspectives. Dès lors, se présente toute la difficulté de faire des projections conjoncturelles à court et moyen termes.

Cela dit, et malgré la connaissance du terrain et les difficultés y afférant, le premier accueil reste déterminant dans le processus d'intégration. Notre public est orienté le plus souvent par les structures d'accueil communautaires de Fedasil ou de la Croix-Rouge ou individuelles des ILA ou encore Caritas. Cela concerne des migrants ayant obtenu le statut de protection internationale ou subsidiaire et qui souhaitent s'installer dans la province de Liège. Nous constatons, hélas encore que cette demande d'accompagnement ne nous est généralement présentée que tardivement, en ce sens que le bénéficiaire dispose, à partir de la date de la reconnaissance de son statut de réfugié ou dès son obtention d'un droit de séjour de plus de trois mois sur le territoire, d'un délai de 2 mois renouvelable sous conditions, pour trouver un logement.

C'est souvent dans la seconde partie de cette période que le service social de SAM est appelé à la res-
cousse. Renforcer ce secteur d'activité ne serait pas superflu. Rares sont ceux qui arrivent à trouver
un logement décent qui respecte la dignité humaine dans un laps de temps si court. Comme dit, plus
haut, Les conséquences des inondations de 2021 se font sentir ici aussi.

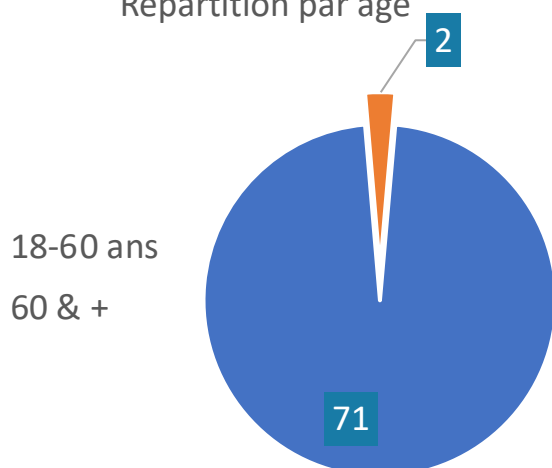
Nouveauté : beaucoup de personnes reconnues réfugiées qui, après la période de sursis, ne trouvant
pas de logement, se retrouvent à la rue ou chez un.e ami.e. Elles continuent leur recherche de loge-
ment à partir de la rue.

Ce ne sont pas des cas isolés. Une réelle nouvelle tendance qui tend à devenir une norme. Les struc-
tures d'accueil nous interpellent sur cette situation délétère pour laquelle nous sommes aussi dému-
nis.

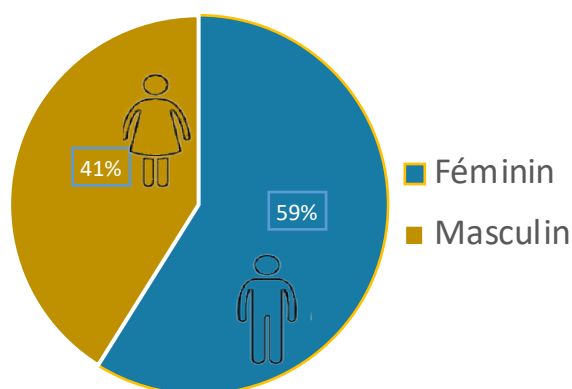
Le service social en quelques graphiques clés

Le nombre total de nouvelles personnes accompagnées : 73

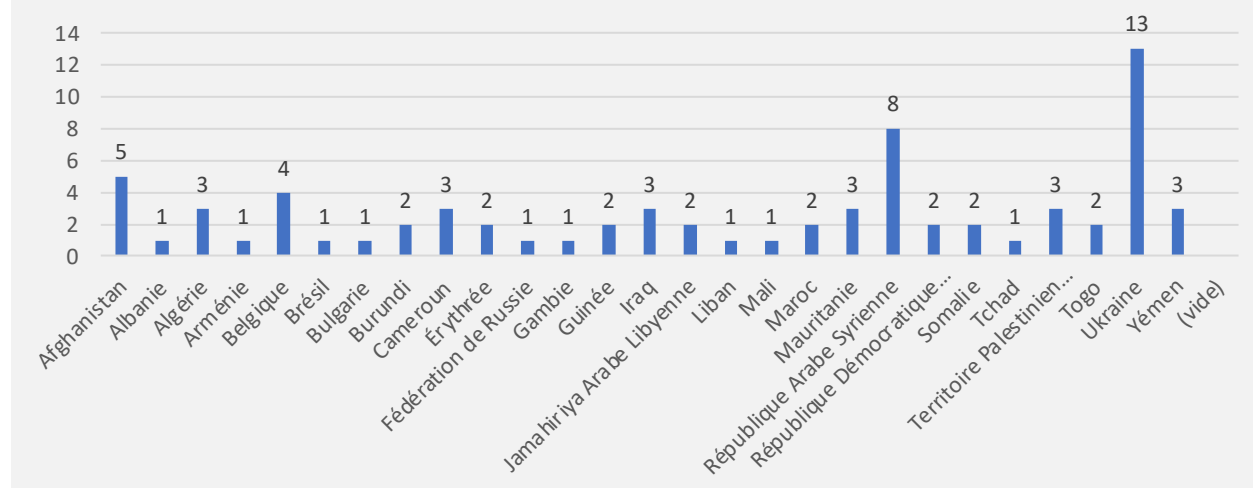
Répartition par âge



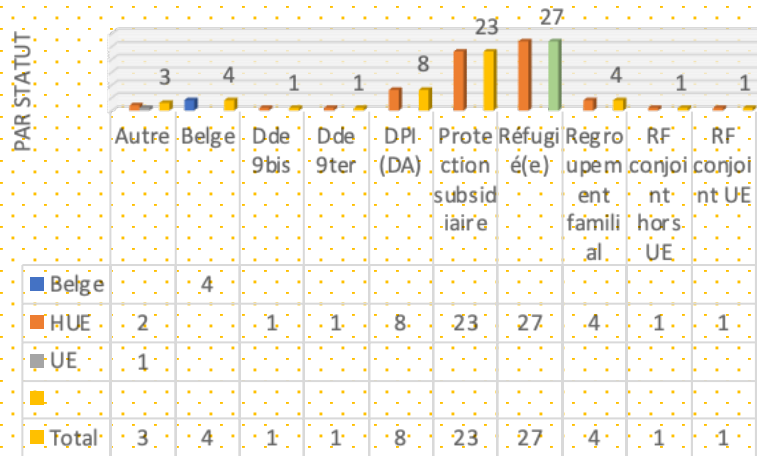
Répartition par genre



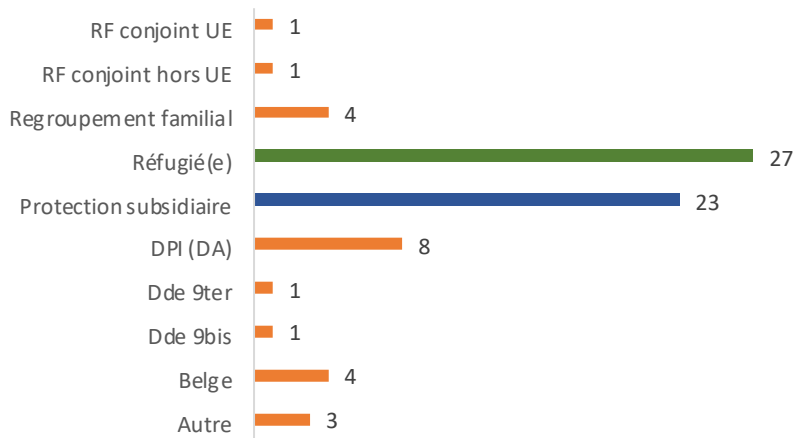
Répartition par nationalité



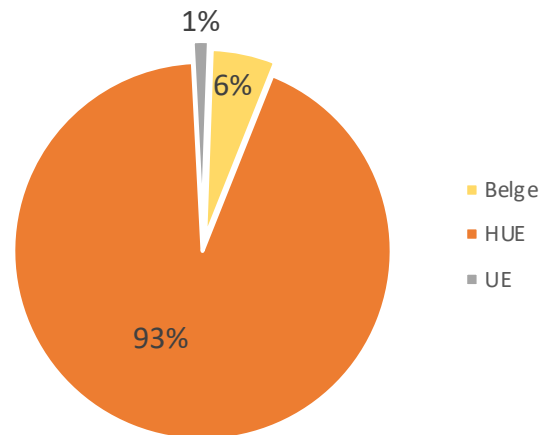
Par statut/origine HUE-UE



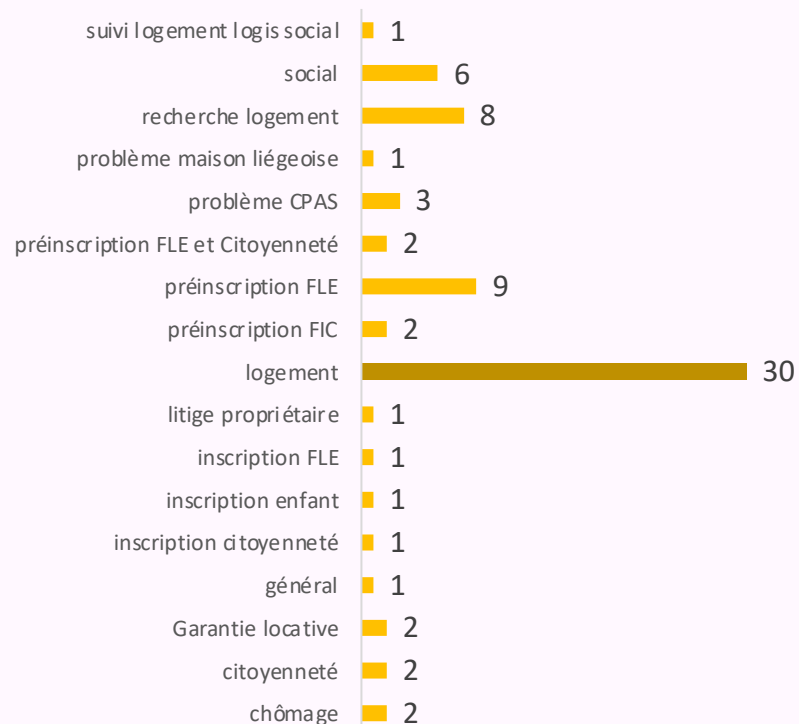
Répartition par statut



Par origine HUE-UE-Belge



Répartition par demande



AXE JURIDIQUE

Le public est le même que celui du social et le fonctionnement des deux services est identiques.

Le service juridique assure deux permanences hebdomadaires.
Les jours d'ouvertures sont donc les mardis et jeudis.

Le matin est consacré à accueillir les bénéficiaires.

Le juriste se pose donc en « généraliste » et aborde les différents problèmes. Il fournit les conseils et informations nécessaires. C'est ainsi qu'il aborde plusieurs sujets aussi bien en matière du droit des étrangers que d'autres matières. Cela permet d'aborder les situations périphériques qui grèvent souvent le principal, la raison de sa consultation. Ainsi sont abordés leurs droits subjectifs (séjour, mariage, RF, demande d'acquisition de nationalité) tout en veillant à rappeler leurs obligations.

Si la situation mérite un approfondissement ou une intervention, les après-midis y sont consacrés. C'est ce que nous appelons la **phase pré-contentieuse**.

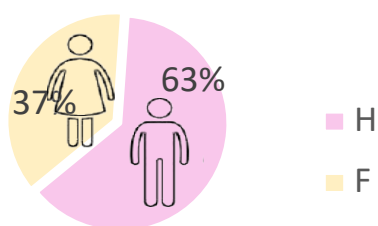
Si la situation nécessite de faire appel à un expert : nous orientons vers un spécialiste (avocat ou asbl spécialisée). C'est la **phase dite contentieuse**.

Depuis la Covid, nous assistons à un changement de paradigme au niveau des suivis. Les bénéficiaires ont tendance à recourir aux technologies, dont les mérites ont été vantées (au pic de la Covid), téléphonies, mails et autre visio. Bien que participant activement à la réduction de notre empreinte écologique, les preuves de nos interventions ne peuvent être produites que via les copies des documents présentés.

Le service juridique en quelques graphiques clés

Nombre total de nouvelles personnes accompagnées : 81

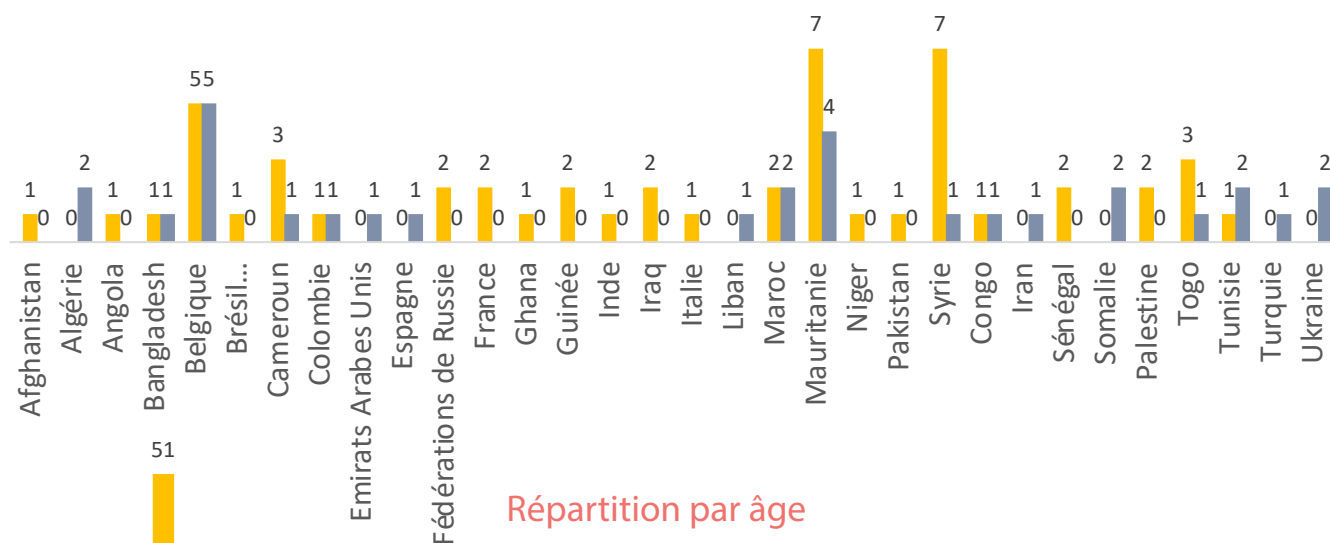
Répartition par genre



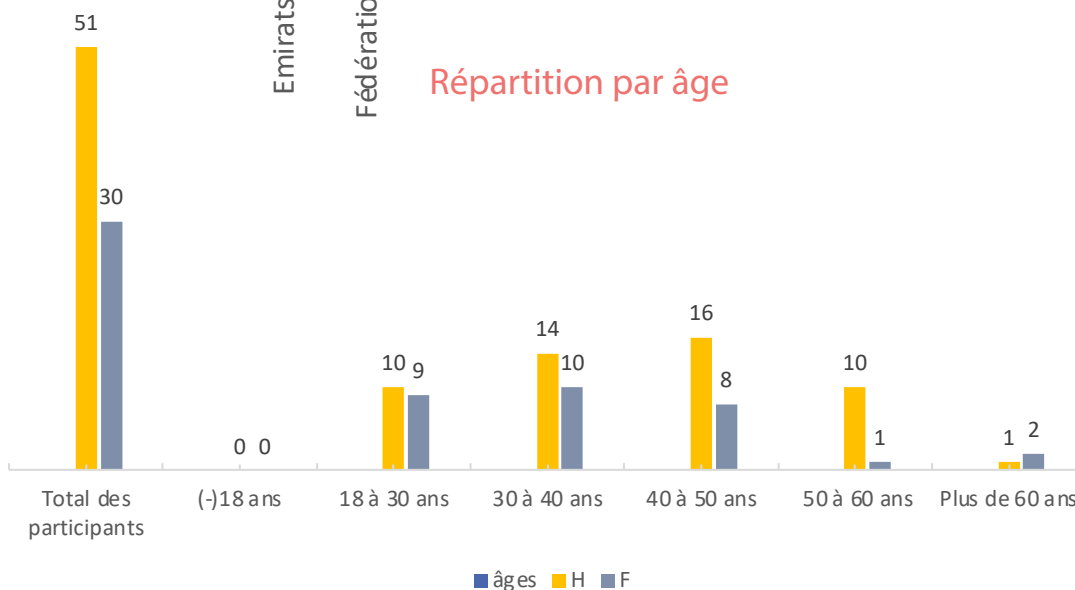
Des conseils répondants aux demandes des bénéficiaires sur le regroupement familial en Belgique ou à l'étranger, des demandes de séjour de type court, moyen ou long pour tout type de bénéficiaires (étudiants, travailleurs, demandeurs de protections, regroupé.es). Des demandes de maintien du séjour légal. L'exercice des droits civils par le mariage, la cohabitation légale ou le partenariat enregistré équivalent mariage. Des demandes d'acquisition de nationalité belge. Des demandes de défense de certains droits sociaux (travail, revenus, logement...)

Répartition par nationalité

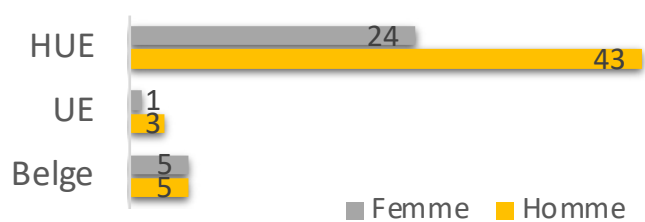
■ Nationalité ■ Homme ■ Femme



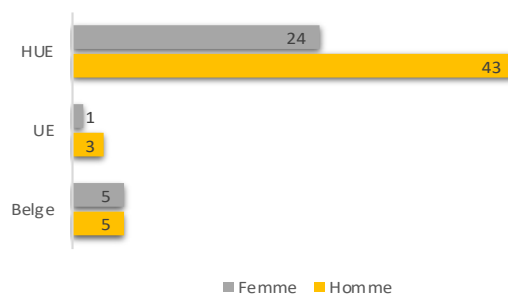
Répartition par âge



Répartition par HUE/UE/Belge



Répartition par HUE/UE/Belge



5.2 Service formations

AXE FLE

L'activité s'intègre dans une vision globale d'intégration du migrant. Nous partons du postulat que l'autonomie, l'émancipation, seraient vaines si la langue n'est pas acquise. Il en va de même pour l'insertion socioprofessionnelle.. De plus, le constat général (lire et écrire, e.a) est que la demande en apprentissage de la langue est plus importante que l'offre. À objectiver, cependant.

Notre partenariat avec l'Institut Saint-Laurent a perduré en 2022 et a permis à deux de nos groupes de bénéficier de 200 heures supplémentaires aux 120 heures suivies à SAM, soit un total annuel de 320 heures. Remarquons, cependant, que contrairement à la teneur de nos constats de fin 2021, les objectifs de ce partenariat ont été meilleurs cette année.

Financement 2020 : Nous avons bénéficié d'une aide pour l'achat de matériels informatiques dans le cadre de la mise en place de l'enseignement en distanciel au sortir du 1er confinement de mars 2020. Celui-ci a permis aussi l'achat de PC portable à usage des apprenants ainsi que d'un écran interactif offrant de nouvelles opportunités pédagogiques à nos formateurs, en présentiel notamment.

En 2022, 2h de cours de français ont été rajoutées aux 6h hebdomadaires initiales. Ce qui, fatalement, augmente le temps de travail des formateurs par semaine. Subséquemment, cela augmente le budget alloué aux formations. SAM a fait le choix de garder le nombre de groupes en augmentant le temps de travail des formateurs dans sa réponse à l'AAP ILI 2022. Hélas, l'augmentation du temps de travail a été acceptée ainsi que le nombre de groupes, mais pas le financement. La précarité des travailleurs semble ne pas être une préoccupation à laquelle on devrait se soucier.

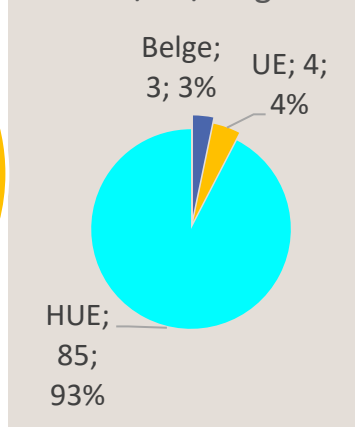


Le FLE en quelques graphiques clés ...

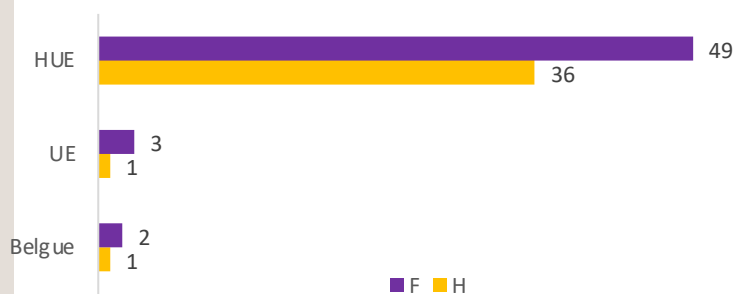
Répartition par genre

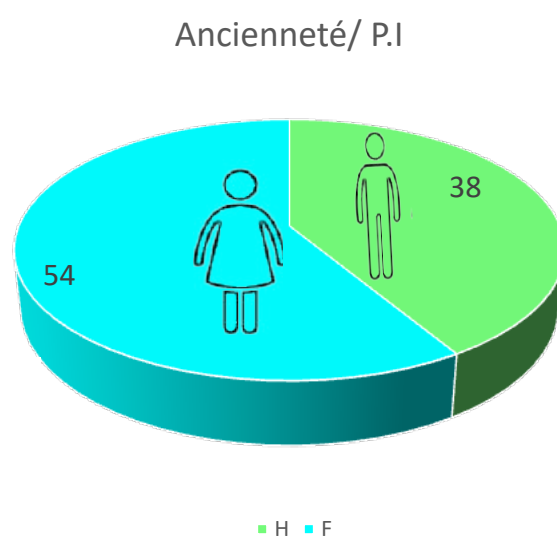
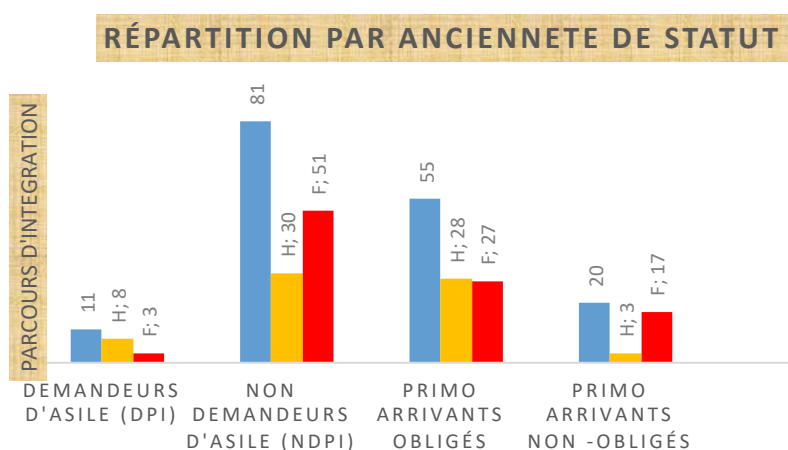
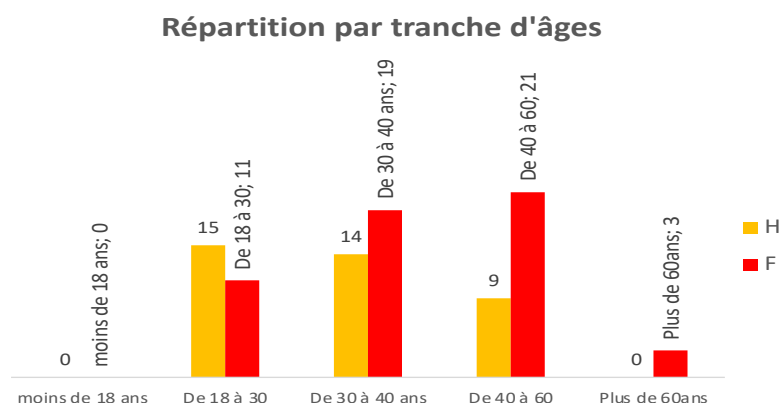
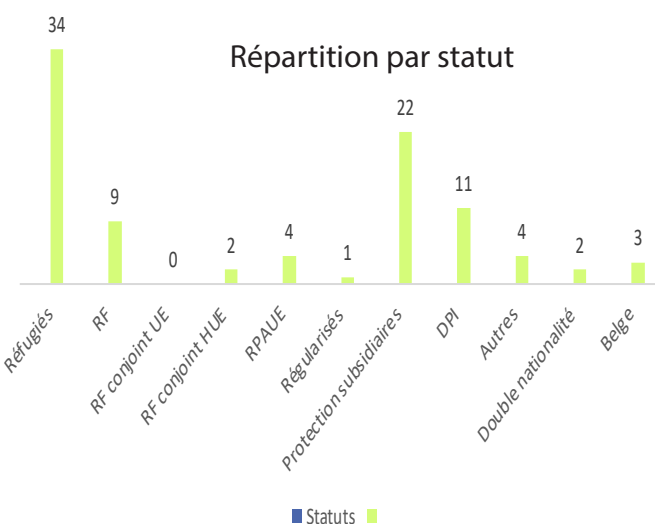
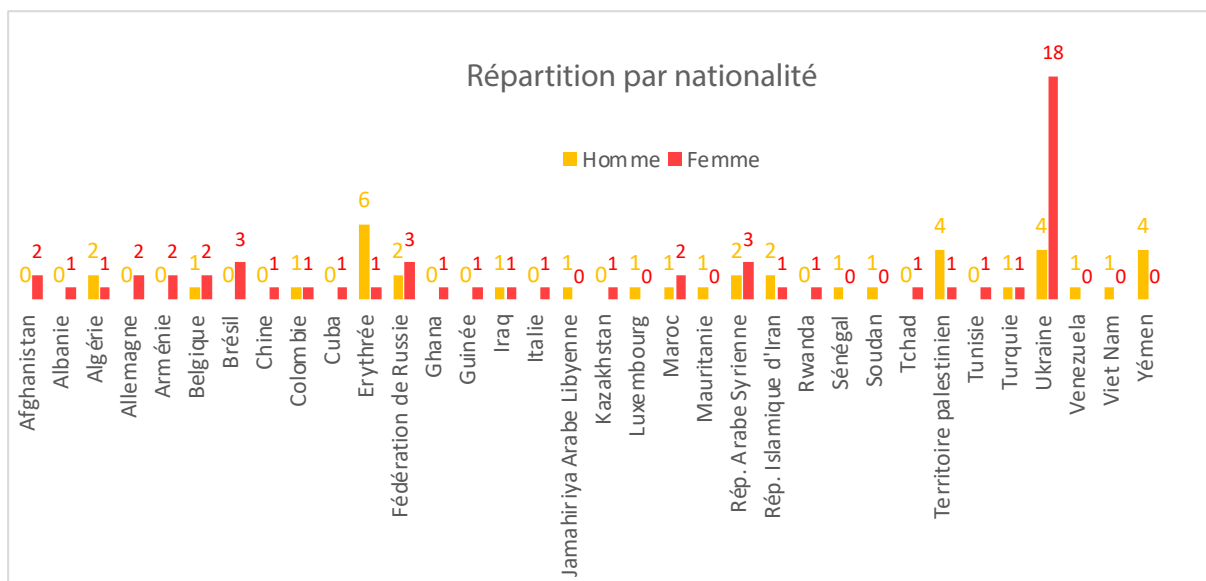


Répartition par origine HUE/UE/Belge



Belge/UE/HUE-genre





AXE CITOYENNETÉ

Les formations à la citoyenneté s'inscrivent dans une vision interculturelle où l'enjeu majeur, pour les participants, est de co-construire une culture commune à partir des cultures d'origine et de la culture du pays d'accueil, à savoir la Belgique. Il s'agit ainsi de trouver un juste équilibre entre conservation de son identité culturelle et intégration de nouveaux modes de vie et valeurs.

Par ailleurs, nos formations visent à renforcer les compétences d'autonomie des personnes dans leur vie quotidienne ainsi que leur capacité à participer à la vie sociale, culturelle et politique de leur pays d'accueil.

Pour rappel, les formations à la citoyenneté sont de deux types :

- les AOC, Ateliers d'Orientation Citoyenne, conçus par le Discri pour un public dont le niveau de langue se situe entre le A1.1 et A2.1 (niveaux du CECR)
- les FIC, Formations à l'Intégration Citoyenne, destinés à un public ayant acquis au minimum le niveau de français A2

L'utilisation des TICE, Technologies de l'Information et de la Communication, a été également intégrée afin d'accompagner et de préparer, au mieux, les apprenants dans leurs recherches d'emploi (écriture d'un CV et d'une lettre de motivation ou encore utilisation du moteur de recherche du Forem) ainsi que dans leur recherche de logement (recherche annonces immobilières en ligne). Nous avons bénéficié d'un financement en 2020 pour l'achat de matériels informatiques dans le cadre de la mise en place de l'enseignement en distanciel en 2020. Ces outils ont permis en partie d'atteindre nos objectifs.

Partenariats : SAM fait appel à divers organismes extérieurs ayant une expertise dans leurs domaines respectifs pour mieux toucher le public : l'asbl Sida sol pour le chapitre santé (Prévention et information sur le VIH/sida et les IST) ; le service INTRADEL pour le tri des déchets ; Promotion&Culture asbl (FGTB) pour l'histoire des syndicats ainsi que les droits et devoirs des travailleurs ; l'asbl Habitat-Service, avec leur animation concernant les droits et des devoirs des locataires et propriétaires ; l'asbl F41 avec son animation «Mon parcours en question» abordant la thématique de l'emploi.

L'AAP ILI de 2022 était une belle occasion de réduire la précarité dans laquelle vit le personnel iLi de SAM en augmentant leur temps de travail. Hélas, la proposition de passer à 7 groupes en citoyenneté a bien été entérinée, mais pas le financement.

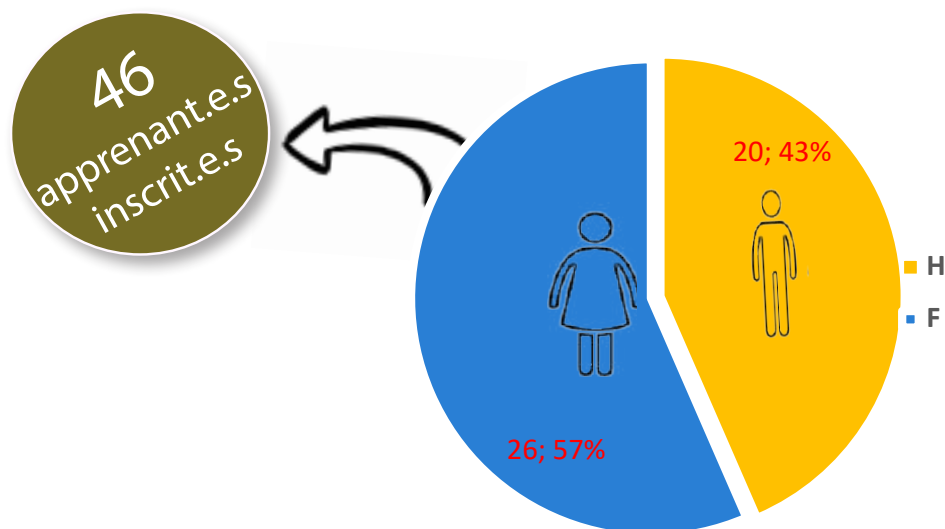
Ici aussi, c'est un casse-tête. Le choix, cornélien.

Naturellement, les travailleurs en temps partiel, que sont les formateurs à SAM, vont chercher un emploi qui offre plus de sécurité financière. J'allais dire sont allés... C'est de bonne guerre mais, cela risque d'avoir raison de notre engagement.

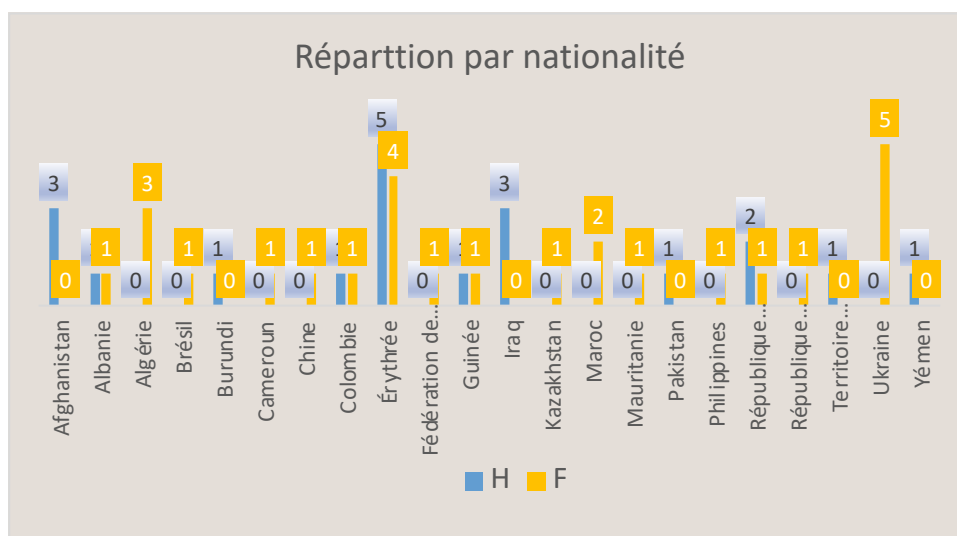
La citoyenneté en quelques graphiques clés

NOMBRE TOTAL DE PARTICIPANT.E.S : 46

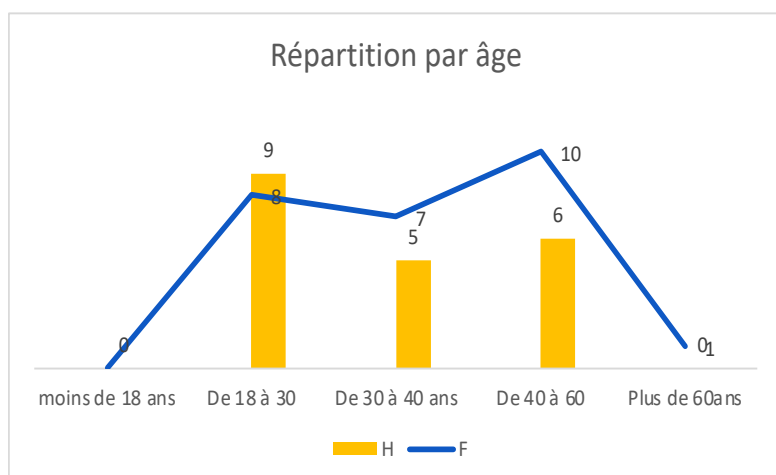
Répartition par genre



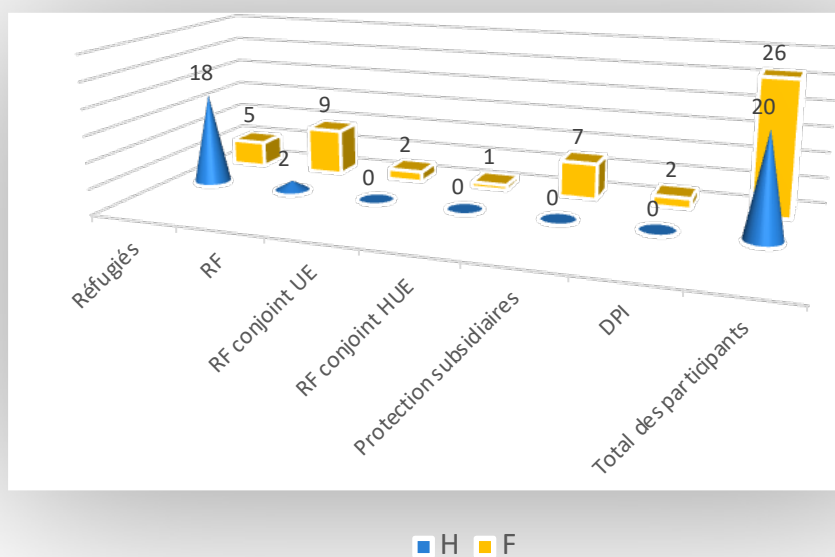
Répartition par nationalité



Répartition par âge



Répartition selon le statut administratif



Répartition par âge

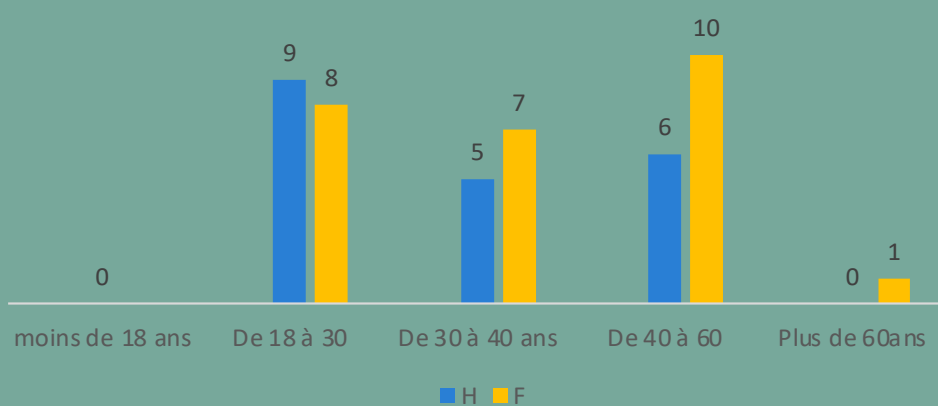


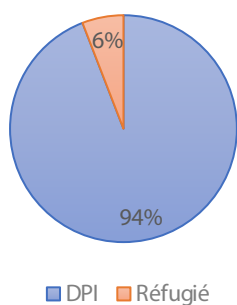
TABLE DE CONVERSATION

Support indispensable pour accélérer le parler, contrairement à l'année dernière, 2022 ne s'est pas illustrée par ses performances en organisation de tables de conversation. Impossible de demander encore plus. Mais SAM a toujours rebondi et donc n'a pas dit son dernier mot

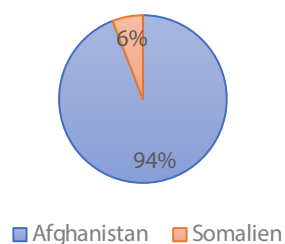
- À Pamex, il s'agit de mineurs primos-arrivants constituant un groupe «mouvant» au gré des arrivées et départs de ceux-ci.
- Pour guidance il s'agit d'anciens arrivants scolarisés soit en Daspa soit en cours généraux où ils éprouvent toujours des difficultés dans l'exercice de la langue française. Pour ces jeunes, les tables de conversations apparaissent alors davantage comme un support à ce que l'enseignement leur apporte, et fait office de remédiation scolaire.

Horaires : Pamex : 2h le jeudi après-midi
Guidance : 3h le mercredi après-midi

Répartition par statut



Répartition par nationalité

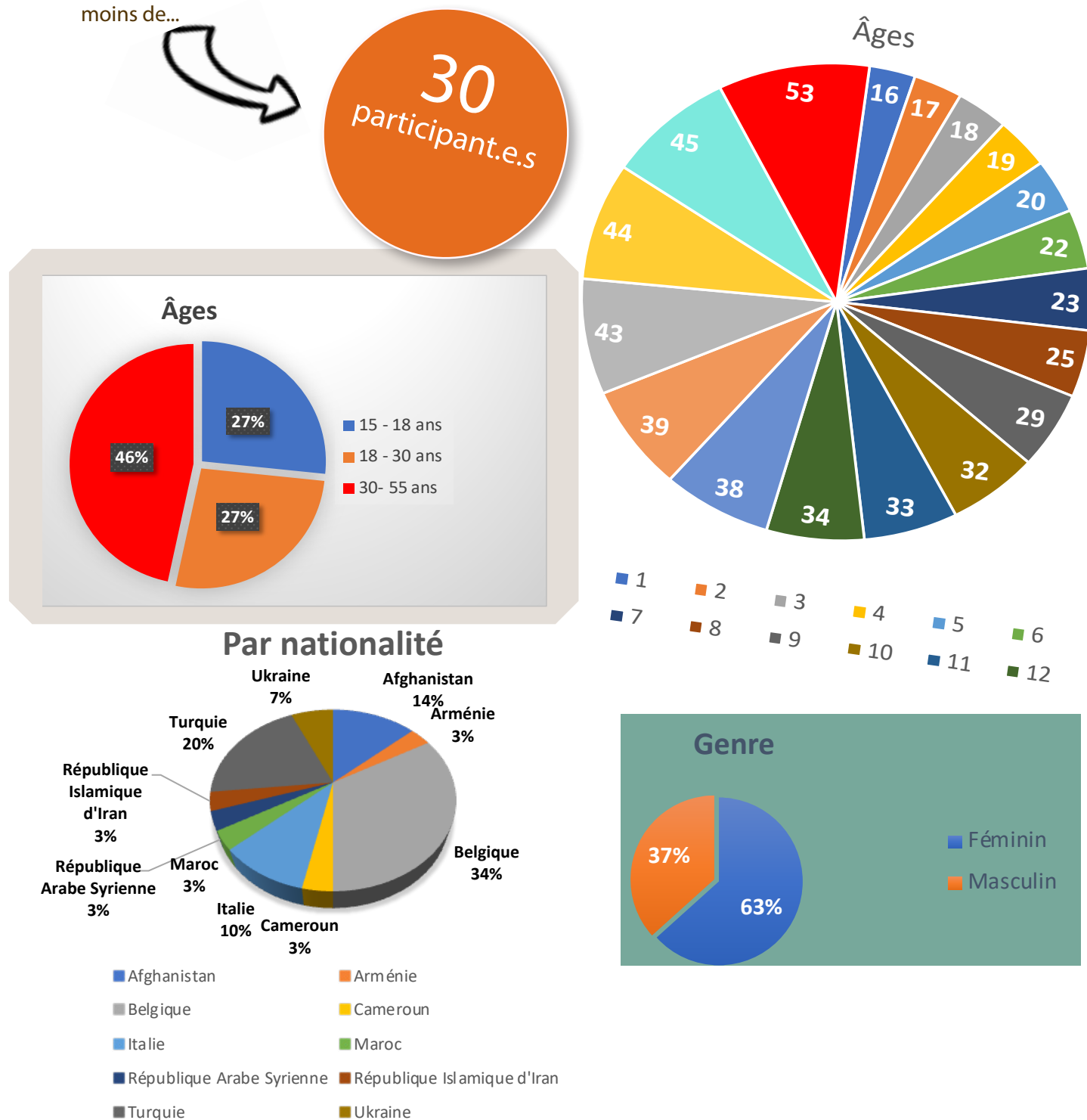


5.3 Service interculturelité

À travers la mise en place d'un verger et d'un potager communautaires, SAM asbl entend créer un espace d'échanges interculturels, dans une dynamique participative et de responsabilisation citoyenne.

Les activités liées à cet axe se passent très souvent à l'extérieur, au potager situé clos des Maraichers à Saint-Nicolas. Tout comme les autres services, la pandémie a influencé un peu son fonctionnement.

Dès lors, en fonction des opportunités, de la météo, quelques activités ont pu être réalisées avec pas moins de...



Cette approche de lutte contre les préjugés, le racisme et l'intolérance a été enrichie en 2022 par la mise en place d'un nouveau concept proposé au réseau par la Région wallonne, et ce, en plus de l'interculturalité proprement dite et de la lutte contre le racisme. Ce nouveau concept est dénommé "Duo vers l'inclusion". C'est un projet qui s'apparente, à s'y méprendre, à un parrainage à destination d'adultes.

C'est donc une mise en relation privilégiée entre un.e allochtone et un.e autochtone, dans un contrat de mentoring, afin que ce dernier puisse l'accompagner, autrement, dans son parcours d'intégration.

De nos jours, l'inclusion est un enjeu crucial dans nos sociétés. C'est pourquoi, il est important de travailler ensemble pour faire en sorte que chacun puisse se sentir accepté et inclus. Que ce soit dans le milieu professionnel, éducatif ou social, nous devons être conscients de nos différences et les accepter plutôt que de les rejeter.

L'inclusion ne se limite pas à la simple tolérance, mais implique également l'acceptation et la compréhension de l'autre. L'enjeu est d'apprendre à écouter les perspectives des autres, à respecter leurs idées et leurs cultures, et à s'engager dans des relations ouvertes et respectueuses.

Cela nécessite par ailleurs de mettre en place des politiques et des pratiques inclusives dans tous les domaines de la vie. Les entreprises peuvent mettre en place des politiques d'embauche qui favorisent la diversité, les écoles peuvent offrir des programmes éducatifs qui valorisent les différences culturelles, et les gouvernements peuvent mettre en place des politiques sociales qui garantissent l'accès à tous les services.

SAM a assisté à deux demi-journées de formation pour mieux appréhender l'outil, l'objectif étant de bien cerner les rôles respectifs de chacun, les choix à opérer et aussi de partager les bonnes pratiques. Des outils ont été partagés. La formation a été organisée par le CRI du BW avec le concours des autres CRIs.

SAM ne le répètera jamais assez. Ce projet, comme d'autres aspects ayant fait l'objet d'accords, mais non financés, a été étudié sous son aspect de projet pilote et ne sera que peu développé. Très peu de Duo, dès lors, ont été formés.



6.1 L'axe Pamex

SAM organise via son service PAMEX, l'accueil et l'hébergement en Time out pour des mena confrontés à des difficultés liées à leurs parcours d'exil ou de mena en situation de crise qui peuvent avoir plusieurs origines, parmi lesquelles on peut citer, entre autres, la désillusion, les problèmes de comportement, etc...

Il s'agit d'un projet spécifique FEDASIL destiné exclusivement aux MENA dont l'accompagnement est problématique ou menace de l'être.

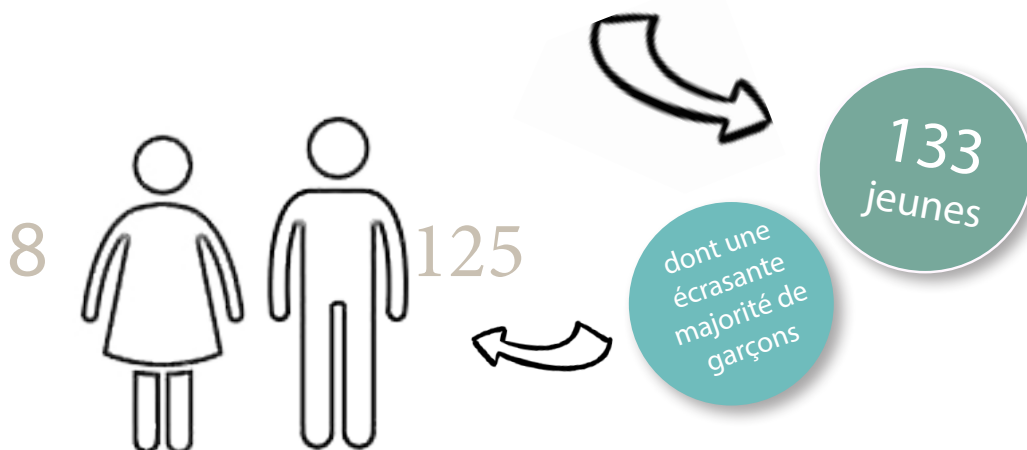
Le service PAMEX a ainsi pour objectif de stabiliser les jeunes via un espace-temps réflexif qui leur permettra, à travers des espaces de paroles, de prendre de la distance, de se poser, de réfléchir, de faire un point sur sa situation, d'exprimer son vécu, son ressenti.

D'autres jeunes, autorisés au séjour, vivant plus ou moins les mêmes difficultés, sont également suivis par SAM via son projet de mise en autonomie. Il va sans dire, que tous les jeunes bénéficient de ce service de mise en autonomie de facto. Nous traiterons ces deux points simultanément.

Ce service constitue le pôle le plus énergivore et chronophage de SAM.

En 2021, le stress dû à la pandémie vécu en 2020 ne s'est pas fait trop sentir, les jeunes ont encore fait preuve de résilience et ont compris le caractère mondial du problème.

En 2022, les murs de PAMEX ont hébergés pas moins de ...



Lorsqu'on parle de MENA, il faut distinguer deux types de jeunes accueillis à Pamex.

➤ **mena de la rue** : celui qui n'a introduit aucune demande de protection en cours au moment de sa prise en charge

➤ **mena fedasil** (appellation choisie pour la clarté de la lecture) c'est-à-dire celui qui a fait une demande de protection internationale (DA)

Notons que l'accueil des deux types de mena est dévolu à Fedasil dès lors qu'une autorité ou le représentant légal ou lui-même en manifeste la demande.

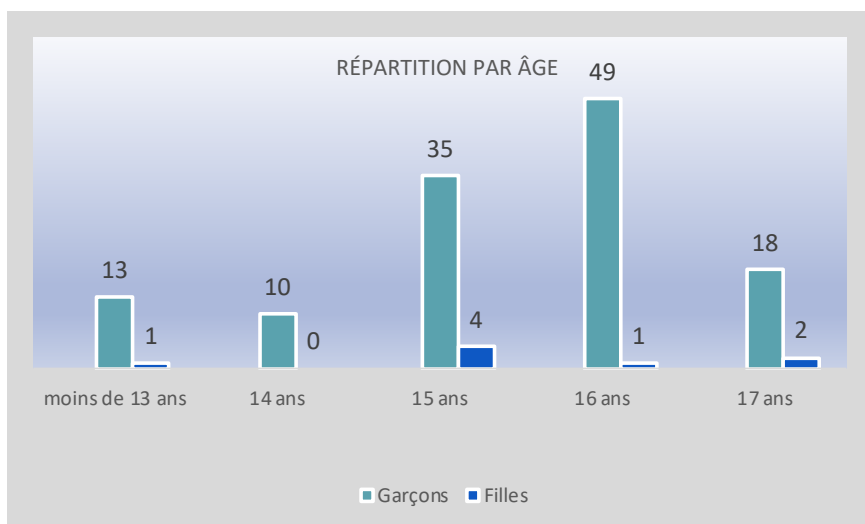
L'AXE MEA

Le renforcement de cet axe, minimisé depuis 2018, a été rendu possible par une subvention de la Région wallonne. L'équipe a pu être renforcée et la qualité de l'accompagnement s'en est fait sentir. Ainsi, outre l'accompagnement dans la compréhension des jeunes de leurs droits et leurs devoirs, l'apprentissage des codes sociétaux et une prise en charge, l'aide à la recherche logement et à l'installation. Le suivi pour l'autonomisation...

Et depuis avril 2021, Guidance jeunes à repris ce volet permettant à PAMEX de se concentrer pleinement à sa mission première : le time out, happy time out et avec les crises, parfois en COO.

PAMEX en quelques graphiques clés

NOMBRE TOTAL DE JEUNES ACCOMPAGNÉS : 133



Les 15 - 16 ans sont les plus représentés cumulés ou pris isolément.

Certes, le graphique se passe de commentaire. Cependant, nous avons simplement souhaité insister sur la tranche d'âge des moins de 13 ans. On peut dénombrer 1 petite fille de 2 ans, qui suit forcément le sort de sa maman réfugiée, donc, elle aussi. Parmi les jeunes de moins de 13 ans, 2 ont 10 ans et un dernier à 12 ans.

C'est tellement trop jeune pour se retrouver seul à vivre ce difficile parcours. Hélas, beaucoup d'entre eux sont confrontés à la dure réalité de la rue et tout ce que cela implique : drogue, prostitution, vols si jeunes...

Un article français expliquant les répercussions de ce phénomène ci-dessous. C'est un phénomène universel qui se vit encore dans d'autres capitales européennes, voir mondiales.

Aussi, faire mention du changement de profil des demandeurs de protection internationale. Le mena n'est pas en reste.



Édito

Délinquants
et victimes

Olivier Auguste
Directeur adjoint
de la rédaction

Oui, ils sont présents clandestinement sur le sol français. Oui, ils volent téléphones et portefeuilles. Oui, ils peuvent se montrer agressifs, parfois violents. Les jeunes Maghrébins, à peine sortis de l'enfance, dont nous relations les confidences ce lundi, reconnaissent tout cela lorsqu'ils racontent leur parcours et leur quotidien aux policiers chargés de démanteler les bandes errant dans Paris. Au moins ceux-là sont-ils réellement mineurs, ce qui n'est plus le cas depuis longtemps de certains de leurs « collègues » qui prétendent pourtant avoir moins de 18 ans...

Il n'est donc pas question de minimiser les graves problèmes qu'ils posent : sécurité, dégradation de l'image de la capitale, santé publique, etc. Mais ces délinquants sont aussi des victimes — cette fois, ce sont les policiers eux-mêmes qui le disent. « Pris en charge » par des adultes issus des mêmes pays qu'eux, usant des pratiques les plus banales des dealers, ils deviennent des accros (aux médicaments, en l'occurrence), redevables et menacés, misérables et menaçants.

Ce sont ces réseaux structurés, les organisateurs de cette forme contemporaine d'exploitation humaine qu'il faut prioritairement faire tomber, punir et, le cas échéant, expulser. Il faut aussi, en amont, lutter contre les passeurs qui leur vendent — au sens premier du terme — des visions fantasmées de l'accueil qui leur sera fait en Europe, les poussant à quitter leur famille et leur pays pour traverser la Méditerranée, bien souvent au péril de leur vie. Ce n'est sans doute pas le plus facile.



L'impensable histoire des enfants des rues qui dépouillent les touristes

Lors du démantèlement d'un réseau d'Algériens qui a poussé des mineurs étrangers à multiplier les vols dans Paris, des policiers ont identifié 17 enfants tombés entre leurs mains. Cinq d'entre eux se sont confiés sans fard.

Dossier réalisé par
Caroline Piquet

QUI SE CACHE DERRIÈRE cet acronyme qui donne des sueurs froides aux autorités judiciaires parisiennes ? Depuis plus de cinq ans, les MNA (mineurs non accompagnés) font bondir les chiffres de la délinquance de voie publique dans la capitale. Difficile de faire parler ces enfants des rues, déjà fracassés par la vie, et rendus très méfiants.

Dans une enquête inédite à Paris — il existe un précédent à Bordeaux (Gironde) — les policiers du département de lutte contre la criminalité organisée (DCO) de la sous-direction chargée de la lutte contre

l'immigration irrégulière (SDLI) sont parvenus à faire témoigner des mineurs isolés marocains. Ils ont identifié pas moins de 17 enfants — le plus jeune a seulement 8 ans — tombés entre les mains d'un réseau d'adultes algériens, démantelé le 13 juin dernier, qui les droguaient et les poussaient ensuite à voler des téléphones ou des chaînes en or au Trocadéro. « Une affaire digne d'*Oliver Twist* », soupire un proche du dossier.

Cinq de ces mineurs, âgés de 11 à 14 ans, ont accepté d'être entendus en tant que victimes de traite des êtres humains. Pendant plusieurs heures, ils ont tout expliqué, ou presque, sur leur parcours de vie. « Tout ce que je vous ai

raconté, je le raconte même pas à mon frère », reconnaît sur procès-verbal Malek*, 11 ans, à la fin de son audition.

Caché « huit heures dans une caisse à outils »

« Nous avons patiemment gagné leur confiance, en les abordant quand ils étaient dans les locaux d'un commissariat près du Trocadéro ou à la brigade des réseaux franciliens », précise la commissaire Justine Mangion, cheffe du DCO. Un « travail de fond remarquable », salue un connaisseur du dossier. Doubé d'un changement de prisme policier : « Ces enfants des rues marocains commettent des délits, mais ils sont aussi des victimes. »

Ces mêmes sont pour la plupart arrivés à Paris fin 2021, bercés par l'illusion d'une vie meilleure en France. Leur parcours migratoire est assez classique : ils ont presque tous rallié les enclaves espagnoles de Melilla ou Ceuta, à la nage ou en forçant les barbelés. Malek a manqué de se noyer, lorsque d'autres migrants « qui ne savaient pas nager » se sont agrippés à lui.

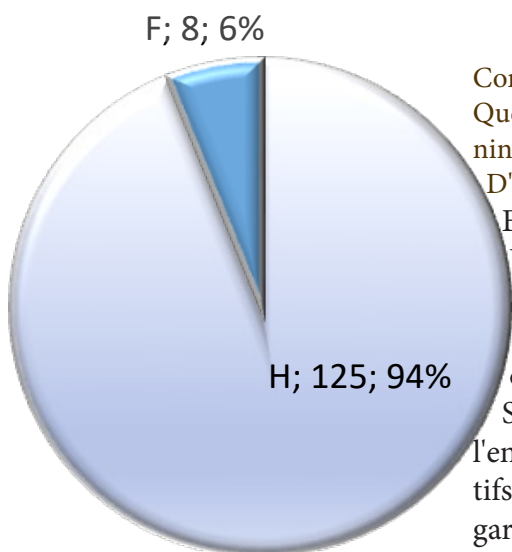
Une fois en territoire espagnol, pour traverser la Méditerranée, il faut se cacher dans un camion prêt à embarquer à bord d'un cargo. Brahim, 13 ans, a risqué sa vie en se dissimulant sous un poids lourd, « à côté du moteur ». Adil, 12 ans, est resté « huit heures dans une caisse à





Par genre

Présence des DPI filles en Time



Comme annoncé plus haut, plus de filles que de garçons. Quelle explication donnée à cette rareté de présence féminine ?

D'abord, il y a plus de garçons DPI ou non d'ailleurs.

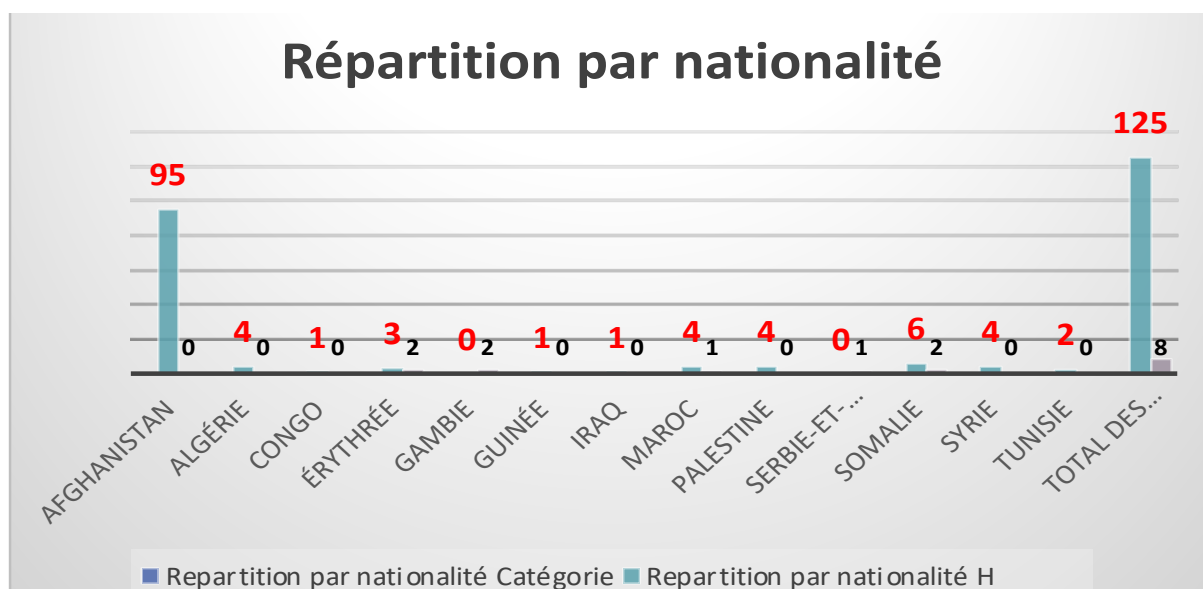
Ensuite, elles sont généralement plus sages.

Une fille en time out à PAMEX adoucit la maison durant tout son séjour.

Les garçons sont moins enclins à se faire remarquer quand il y a la présence d'une fille à PAMEX.

Si par hasard, c'est une mère célibataire (fille-mère), l'enfant aura de petits tontons très attentionnés et attentifs. La maison est plus propre. Mieux entretenue par les garçons. La cuisine très souvent propre. Bref, l'influence de la présence des filles sur leurs attitudes de "CAÏDS" saute aux yeux.

Répartition par nationalité



L'Afghanistan prend la tête du peloton des demandeurs de protection internationale accueillis depuis plusieurs années. Cependant, il est très rare de voir une fille afghane, seule, en demande d'asile.

La situation actuelle dans laquelle se trouve le pays, livré à la vindicte des talibans, n'arrêtera pas cette saignée.

Les promesses des occidentaux ont fait plus de mal, surtout quand on pense aux jeunes filles qui avaient repris espoir sur tous les plans de la vie.

Les talibans rackettent actuellement les parents en leur demandant de payer des taxes par tête d'enfant. Ce qui augmente les candidats à l'exil. Ce qui génère aussi de terribles angoisses, aux enfants déjà arrivés en occidents, car ils doivent trouver de l'argent pour sauver leurs parents du joug taliban.

Beaucoup d'énervements, de stress, d'angoisses qui aboutissent souvent à un décalage entre ce qui est attendu du jeune et ce qu'il consent à faire, voir un problème de comportements.



6.2 L'axe Guidance jeunes

Genèse

GENÈSE : Suite à des problèmes structurels importants au sein de MENTOR ESCALE, l'ASBL décide, entre autres, de fermer son antenne Liégeoise pour revenir à une taille d'ASBL plus petite et simplifier ainsi sa gestion administrative. Vu l'impact pour ces jeunes particulièrement fragiles, d'autant plus encore en pleine pandémie, différentes démarches ont été envisagées afin de pouvoir poursuivre l'accompagnement effectué. Une solution de poursuite des activités de MENTOR LIÈGE a été trouvée avec l'ASBL SAM, qui connaît déjà ce public via ses projets PAMEX (TIME OUT et MEA).

Le 1er janvier 2021, date du début de la cohabitation des deux projets dans les mêmes locaux. C'est aussi la date à laquelle SAM a repris le bail. La poursuite du suivi des jeunes est opérationnelle.

Cette poursuite a été absolument nécessaire en période de pandémie tant la difficulté pour ces jeunes est importante. La fracture numérique fut aussi, en 2022, le vrai test grandeur nature avec cette période encore plus critique pour nos bénéficiaires. La barrière de la langue couplée aux services réduits (télétravail de tous les secteurs) et à l'école à distance, mais également les difficultés inhérentes à ces jeunes rendent nos accompagnements encore plus difficiles mais élémentaires pour la rencontre de leurs besoins de base.

2022 fut donc la vraie année de test grandeur nature.

La pandémie étant presque derrière nous, nous avons pu mesurer la charge de travail que représente ce secteur. L'expérience de SAM, par rapport à ce pan de travail, a été acquise grâce à deux bénévoles qui ont porté le projet à bras le corps. Ils accompagnaient, au maximum, 8 jeunes.

Guidance jeunes totalise pas moins de cent jeunes avec des profils aussi divers que variés.

Quelques ASBL à Liège travaillent avec les jeunes avec une certaine complémentarité, ce qui, à notre humble avis, doit être la règle dans tous les domaines.

En quoi consiste l'accompagnement ?

L'accompagnement consiste à travailler avec une approche holistique et personnalisée pour aider chaque jeune à développer ses compétences et à surmonter les obstacles spécifiques auxquels il est confronté, tout en considérant différents aspects de la vie. Les objectifs étant, entre autres :

➤ Une éducation ou formation de qualité : L'éducation est la clé pour aider les jeunes à devenir autonomes et à s'intégrer dans la société belge. Il est donc important de veiller à ce que les jeunes aient accès à une éducation de qualité, avec des programmes adaptés à leur niveau et à leur situation particulière. Il peut également être utile de leur fournir des ressources supplémentaires pour leur permettre de s'adapter à l'école et de surmonter les obstacles éventuels. Il faut y veiller. L'apport des volontaires en remédiation et autre école de devoirs est à louer ici.

➤ Une autonomisation financière : Étape cruciale dans la mise en autonomie. Il est important d'aider le jeune à bien gérer son budget (son RIS) et à payer leurs factures. Il arrive souvent que les jeunes, avant d'entamer leur nouvelle vie, soit déjà en surendettement.

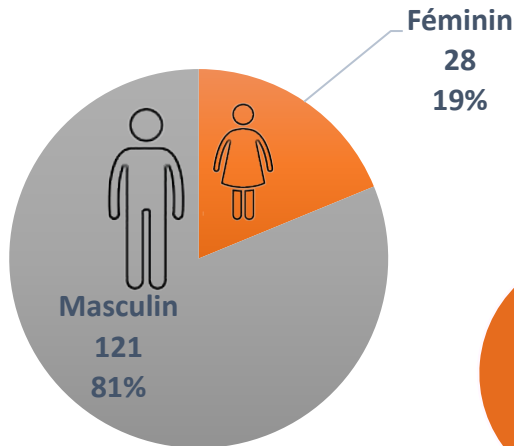
➤ L'intégration : Il est primordial, dans ce cheminement, de fournir aux jeunes des informations sur la société belge, ses us et coutumes, pour aider à mieux s'intégrer. Cela inclut aussi des conseils sur les comportements sociaux et culturels. La participation à des activités communautaires est également un outil important...



Guidance en quelques graphiques clés

Nombre de jeunes accompagnés et nouveaux jeunes en 2022

Répartition par genre



dont

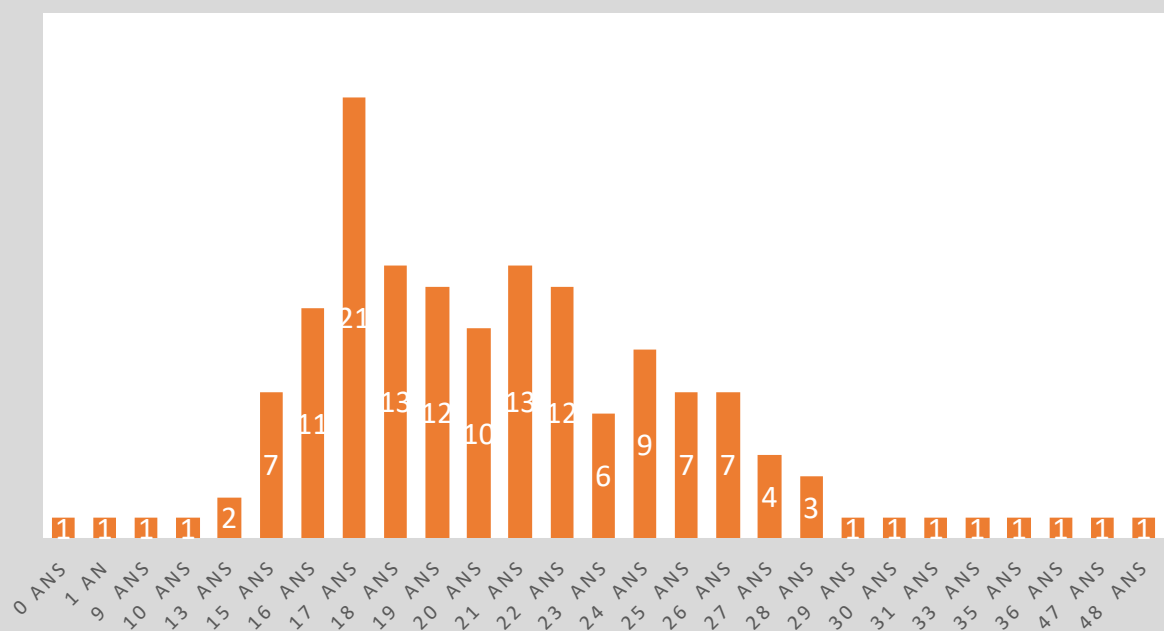
149
jeunes
accompagnés

Dont
74
nouveaux

4 projets
Confondus

Repartis comme suit :
- Mena et ex-mena : 64
- Youth in transit: 3
- SAMED : 7

RÉPARTITION PAR ÂGE

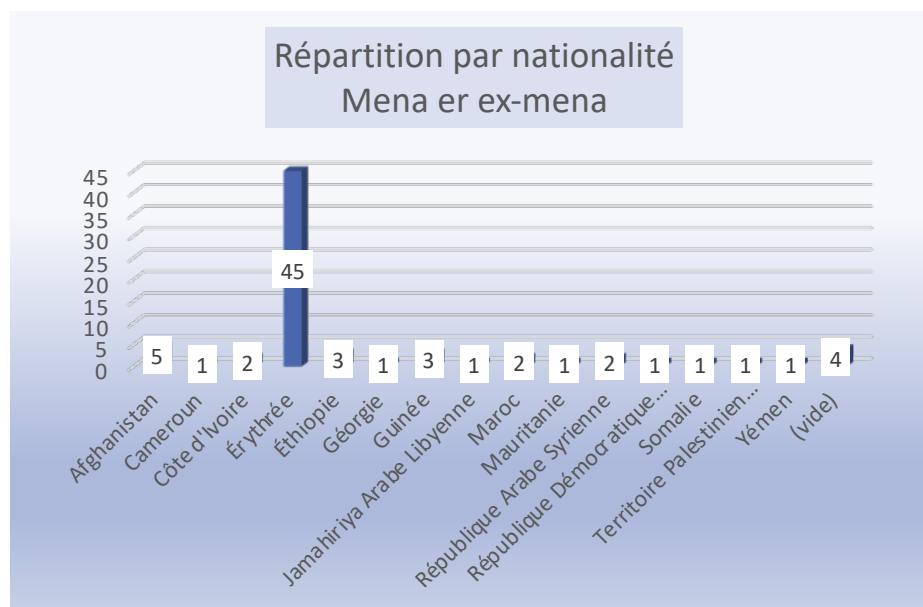


Le public cible n'a pas changé. Le graphique nous montre 13 jeunes de moins de 16 ans et 15 adultes de plus de 26 ans. Une explication s'impose. Bien que simple, une partie de celle-ci peut être évitée. Certaines de nos bénéficiaires encore dans la fourchette d'âge autorisée ont eu des enfants, parfois issus d'acte de viol durant leurs parcours d'exil. Elles sont accompagnées par le service guidance pendant toute la durée de la grossesse et au-delà si besoin.

Le service Guidance diffère de pamex aussi en ce que l'âge de son public se situe entre 16 et 26 ans. Cela sous-tend une continuité dans l'accompagnement pour plusieurs années.

D'autres bénéficiaires, au nombre 15, dont la fourchette d'âge se situe entre 27 et 48 ans, sont issus, pour la plupart, de regroupements familiaux. Inévitablement, à l'arrivée des parents, les regroupant présentent les regroupés pour la suite au service qui a accompagné durant tout le processus.

Depuis cette rentrée, tous les bénéficiaires de plus de 26 ans, qu'ils soient issus ou non de regroupements familiaux, doivent être accompagnés au niveau du bureau social ILI, ainsi libérer de la place pour des jeunes, qui parfois, sont sur la liste d'attente.



Le service Guidance jeune spécialisé en l'accompagnement de mena et ex-mena diffère de celui de pamex aussi en ce que l'âge de son public cible se situe entre 16 et 26 ans. Cela sous-tend une continuité dans l'accompagnement sur plusieurs années. Dès lors, nous nous focaliserons sur les données de 2022, les nouveaux dossiers ouverts

Pour les besoins du rapport d'activités, nous axerons notre rapport en deux temps :

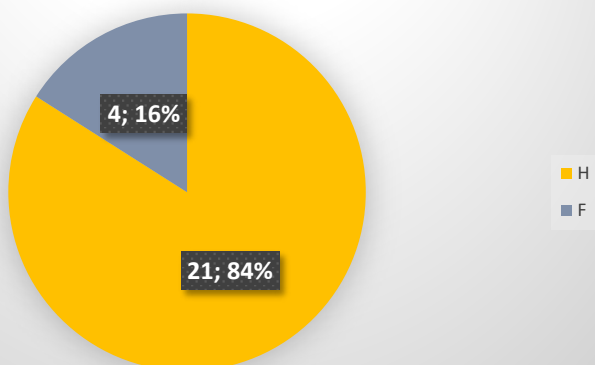
D'une part, nous évoquerons les données relatives au mena et, dans un second temps, le travail réalisé avec les ex-mena.

Pour les Ex-mena, l'objectif est de proposer aux jeunes primo-arrivants liégeois des permanences socio-éducatives durant lesquelles le travail est axé, à leur demande, sur les problématiques de leurs vies quotidiennes (droit social, scolarité, logement, emploi, santé, ...) et de les guider dans leur vie autonome. Nous organisons, aussi, sur base de leurs demandes, mais aussi sur base de leurs difficultés, différentes activités et ateliers interculturels qui visent à les intégrer, à rompre leur isolement, et à en faire des futurs citoyens responsables, actifs et solidaires, acteurs de notre société

Le nombre d'ex-mena accompagnés 22-26 ans "25"

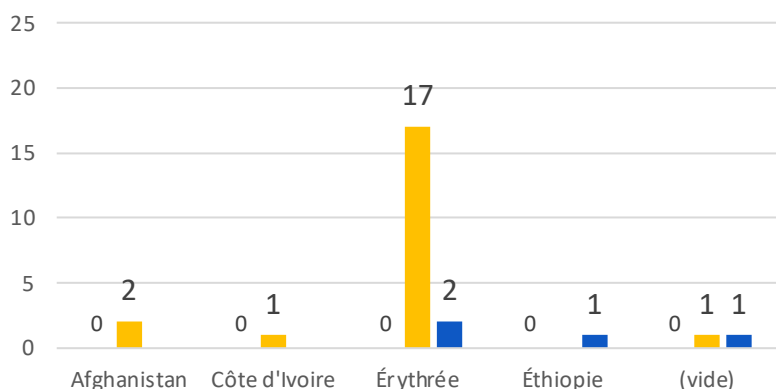
25 nouveaux mena

Répartition par genre



Le public cible du projet sont les Ex-MENA (Mineurs Étrangers Non Accompagnés) ayant entre 22 et 26 ans, ayant obtenu un titre de séjour permettant d'ouvrir le droit à l'aide sociale ou en demande d'asile et vivant à Liège. Le service est aussi accessible aux personnes sans statut ou en demande de protection internationale (ou en réflexion pour le devenir). Pour le pôle communautaire (module inter-culturelité), les ateliers sont ouverts à tous les jeunes (donc de 15 ans à 30 ans) avec ou sans statut, vivant en autonomie. Ils sont tous primo-arrivants et vivent en province de Liège.

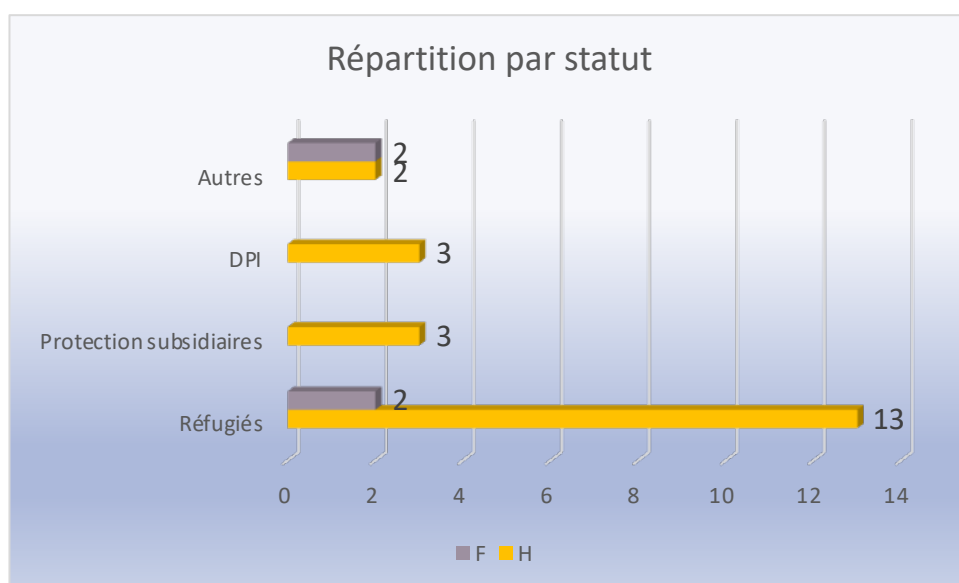
Répartition par nationalité



La plupart de ces jeunes ont ce trait commun qu'ils ont peu de compétence informatique, une énorme barrière à la langue, et une mauvaise connaissance des procédures, car démarant leur vie sociale / administrative.

Ces jeunes sont le plus souvent - des adolescents ou jeunes adultes qui ont été confrontés à des événements les contraignant de quitter leur pays. Ils sont obligés de quitter leur foyer et de fuir leur pays pour préserver leur intégrité physique et morale. Le voyage qu'ils doivent entreprendre avant de rejoindre l'Europe contient lui aussi son lot d'événements tragiques, potentiellement traumatiques.

Répartition par statut



Le nombre de nouveaux mena accompagnés 16 -22 ans

39 nouveaux
mena

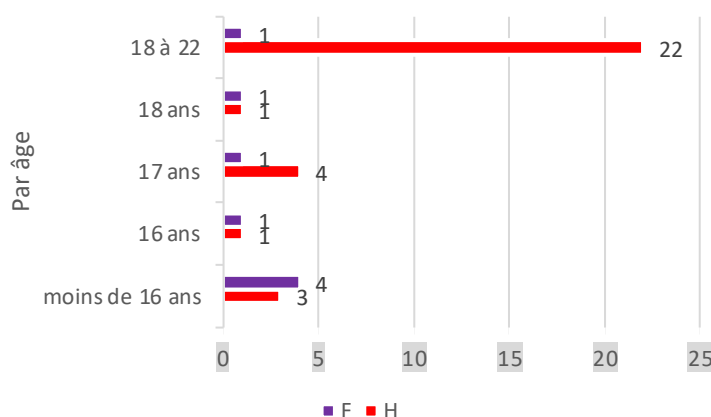
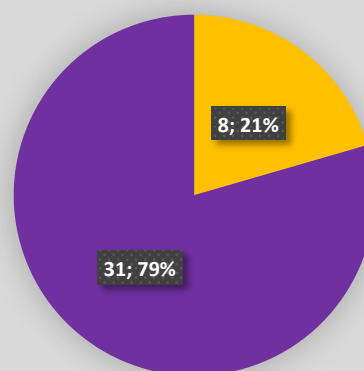
A travers un accompagnement individuel adapté à leurs besoins et à leurs demandes, notre mission est d'aider les jeunes amenés à vivre en logement autonome à se prendre en charge, créer autour d'eux un réseau social de soutien, à développer des projets favorisant leur épanouissement et leur intégration dans leur nouveau milieu de vie.



En 2022, une majorité des personnes accompagnées est originaire d'Erythrée, le taux de reconnaissance étant important et les prises de décisions par rapport à la DPI (dictature) rapides. Par ailleurs, le nombre de dossiers et les précarités des situations ont augmentées (personnes en rue en DPI et difficulté de trouver un logement). Il est à noter que depuis la crise de l'accueil dans le réseau FE-DASIL (fin 2021) plus de 30 jeunes sont en listes d'attente, ce qui démontre la demande pour nos services à Liège mais aussi la crise actuelle de notre secteur. Ceci étant particulièrement vrai pour les jeunes précaires, faiblement scolarisés et ne maîtrisant pas le français.

Focus toujours sur les chiffres de 2022 relatifs aux nouveaux dossiers ouverts

Répartition par genre

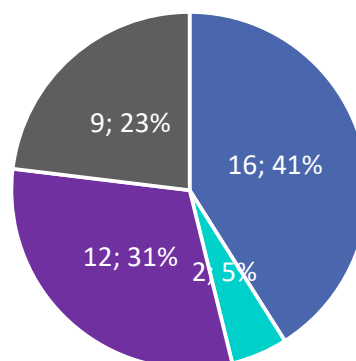


Le projet vise à favoriser l'intégration et l'autonomisation des jeunes MENA dans la société belge en leur fournissant des clés, des outils et un soutien pour leur permettre de prendre leur place de citoyen. Il propose la mise en place d'activités adéquates et d'un accompagnement spécialisé, adapté et pluridisciplinaire qui se base sur une prise en compte de la situation globale du MENA.

Nous assurons aussi entre autre le suivi de la scolarité de ces jeunes, via un pôle de soutien scolaire. Nous encadrons actuellement 12 jeunes, 2 jours par semaines, avec 3 bénévoles.

L'ensemble de ces difficultés inhérentes à nos bénéficiaires couplées aux conditions actuelles d'accueil dans le réseau rendent nos accompagnements plus difficiles. Un encadrement psycho-socio-éducatif adapté est donc indispensable dans leur transition de l'aide matérielle à l'aide sociale, dans leur transition vers la vie en autonomie et vers l'âge adulte.

Par statut



■ Réfugiés ■ Protection subsidiaires ■ DPI ■ Autres

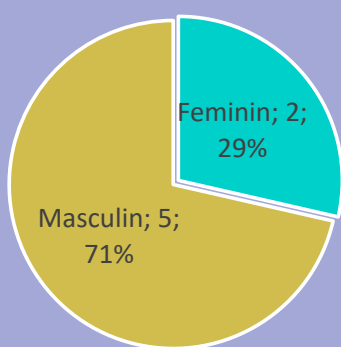
Bien que s'occuper de ces jeunes vivant des situations pas faciles soit déjà une épreuve en soi, SAM s'est en plus adjoint deux autres projets tout aussi cruciaux et valorisants que le reste. Il s'agit du projet Youth in transit et SAMED, déjà évoqués plus haut.

SAMED

La naissance du projet Ciré SAMED) part du constat du manque de places médicales adaptées pour un public jeune (de moins de trente ans), demandeur d'asile et présentant des besoins spécifiques. Ces places médicales adaptées sont proposées dans le cadre d'une convention passée avec l'asbl Ciré pour des bénéficiaires présentant des vulnérabilités importantes (médicales, de mobilité, de santé mentale, d'autonomie, de mutilations féminines,). Partis d'un accord sur l'ouverture de 3 places, lancées en juin 2022, une 4^{ème} en Septembre, 6 en octobre et 8 en novembre. Le public Autre aspect Qui a aussi été déterminant dans l'ouverture de ces places. Les finances. SAM était à un tournant compliqué et pour ne pas obérer son budget déjà sous haute pression par des prévisions qui tardent à se concrétiser (RW), l'un dans l'autre...l'évidence s'est imposée?

Le nombre de DPI à besoins médicaux spécifiques accueillis en 2022 est donc de 8 personnes.
16 -30 ans

Répartition par genre

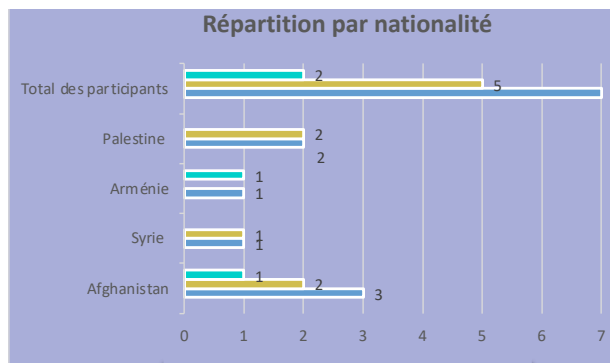


Féminin Masculin

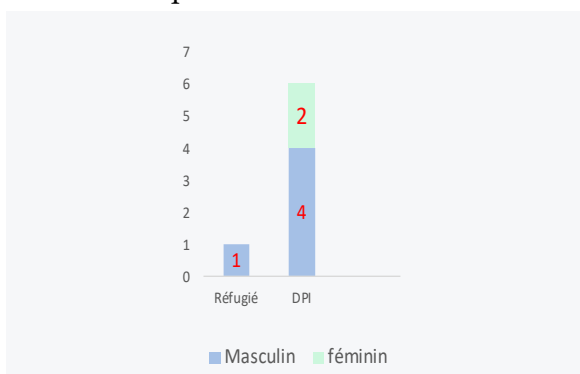
L'ouverture de ces places ne fut pas chose aisée.

L'une des difficultés de ce projet est l'audit initial réalisé par Fedasil, demandant, à raison, des exigences importantes en mesure de sécurité et normes qui sont difficilement acceptables par les propriétaires et nécessitent, quelquefois, des investissements (attestations électriques, Gaz, incendies, etc). Par ailleurs, cela demande également des investissements en mobiliers et mobilise fortement les postes supports.

Cela impacte également une avance en trésorerie qui n'est récupérée que sur base d'un taux d'occupation journalière ultérieurement. Le screening des logements prend par ailleurs du temps et impose une rigueur de la part des équipes sur de la mise en place.



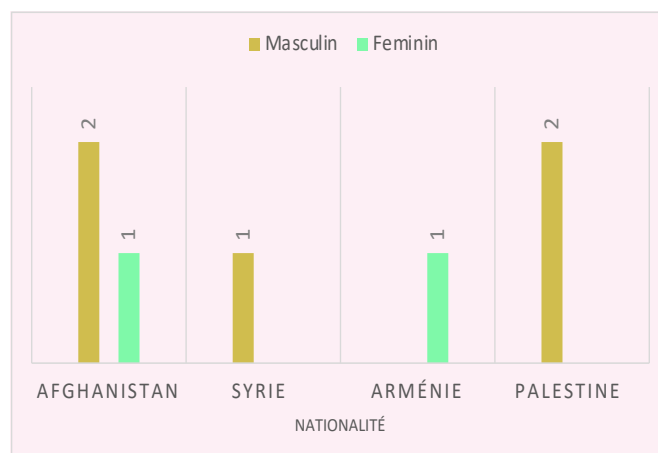
De plus, les profils sont désignés de manière aléatoires, et peuvent parfois représenter une charge de travail importante. A l'arrivée des bénéficiaires, et en fonction des besoins spécifiques, il est également nécessaire de développer un réseau de collaborations autour des logements (pharmacie, maisons médicales, médecins, psychiatres et services de santé mentale, soins à domicile, kiné, etc) ce qui nécessite des investissements en temps au début des projets et au lancement des premiers suivis dans chaque zone de la ville. La charge de travail s'équilibre ensuite.



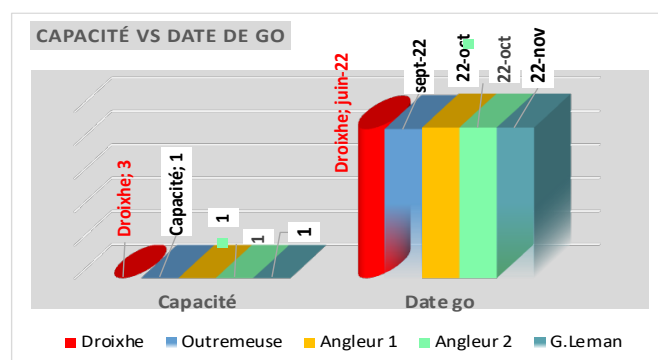
Parmi les locataires de ces places médicales, il y a un MENA reconnu réfugié. Les autres sont en demandes d'asile (DPI). Le suivi médico-psycho-social nécessite, entre autres, la gestion des dérogations des besoins médicaux avec Fedasil (Hospitalisation/opérations/besoins liés à handicap importants, soins à domicile, gestion piluliers, etc.) La charge administrative est importante. Ce n'est pas une sinécure, loin s'en faut.

Méthode

Chacune des places ouvertes a nécessité un audit de la part de Fedasil préalable à l'ouverture. Une fois la place validée et ouverte, la désignation de la personne accueillie peut prendre également du temps. En effet il est nécessaire de faire l'anamnèse de la situation et le cas échéant de vérifier au préalable la capacité du service de la prise en charge (ex. pathologie médicale avec handicap mental ou physique trop lourd). Au total sur 2022 4 analyses de situations ont été réalisées et ensuite refusées. En effet, au début du projet les situations étaient souvent trop lourdes. Une attention particulière a donc été portée sur la prise de contact avec les différents intervenants (hôpitaux, AS, référents médicaux, etc) au préalable de chacun des accueils.



À ce jour, 5 logements sont dédiés exclusivement à ce public. Le premier est un appartement (3 places en colocation) ouvert en juin 22. Les 4 suivants sont des studios.



Youth in transit

Il est souvent utile de revenir aux fondamentaux, vers des sujets que l'on connaît et que l'on maîtrise. Le projet de logement "mise en autonomie" phase 3 de Youth in transit (YIT) en est un. Il est né d'une opportunité d'une de nos familles de parrainage, dont le papa avait une maison à louer. Il n'y a pas de hasard, disait l'autre (M. T).

Il s'agit d'une convention ASBL CIRE-SAM asbl / Fedasil de logement en semi-autonomie pour MENA reconnu réfugié (phase 3), à l'instar des I.L.A (initiative locale d'accueil), logements conventionnés et mis à disposition des demandeurs de protection internationale ou de réfugiés reconnus dans le cadre de la loi accueil.

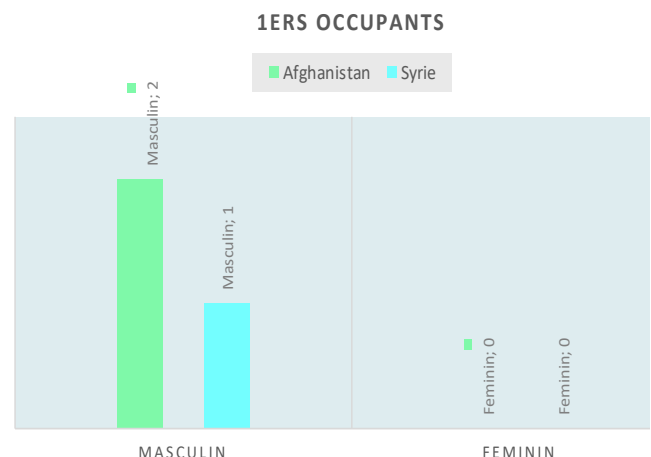
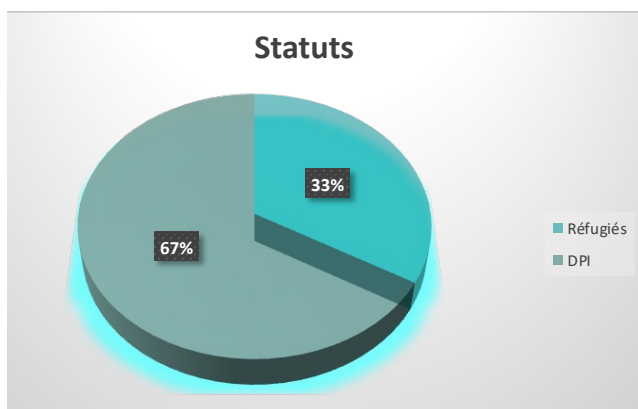
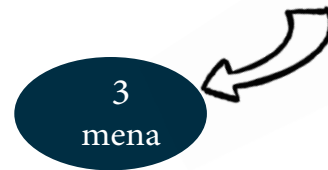
Nous l'avons compris, la phase 3 est destinée exclusivement aux demandeurs de protection internationale, dans notre cas, mineurs étrangers non accompagnés (mena), reconnus réfugiés pour un accompagnement rapproché en autonomie (semi-autonomie) avant le grand bain, l'autonomie complète. C'est souvent un passage obligé pour éviter à ces jeunes bien des désagréments tels que décrochage scolaire, surendettement, etc.

Démarrer en novembre 2022, la maison a accueilli, pour son lancement, 3 mena dont 2 ont bénéficié d'une mesure de dérogation crise de l'accueil oblige. En effet, ces deux jeunes ne cochaient aucune case pour rentrer dans les critères de Phase 3 dont l'obtention d'un titre de séjour. Le réseau Fedasil étant saturé et plusieurs mena se retrouvant en rue, Fedasil a ouvert de manière temporaire les places en phase 3 à des mena en phase 2 sur base de conditions revues mais strictes. Les profils envoyés ont été sélectionnés sur base de critères comme la durée de leur procédure, leur niveau d'autonomie, leur scolarité, leur difficulté dans la vie de centre, le réseau dans la région, etc).

Ce projet de logement dit "de transit" est totalement en ligne avec les services existants à savoir le suivi individuel à la mise en autonomie lors du passage à la majorité. Cela permet d'assurer la complémentarité avec les suivis individuels et de compléter l'offre du service Guidance. Il permet aussi de combler les besoins en trésorerie et montant plus aléatoire des subventions facultatives du service guidance

La maison dispose de 4 places, avec la possibilité de l'étendre à **5** places.

La maison a accueilli, pour son lancement,



6.3 Conditions de prise en charge

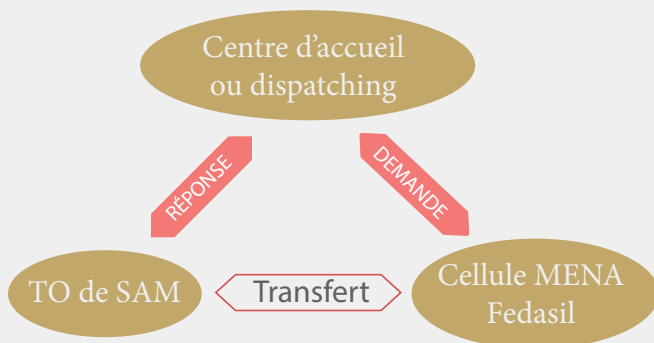
Les conditions de prise en charge et leurs modes varient d'un service à l'autre.

D'emblée nous pouvons dire que la notion de primo-arrivant ne revêt pas la même acception juridique selon le pouvoir subsidiant. Et par conséquent la possibilité de prise en charge du primo-arrivant dépend de la matière et des compétences soient régionales, fédérales, provinciales, communales...

Processus proposé selon le service :

PAMEX

- TO
- Happy TO
- COO
- MENA de la rue

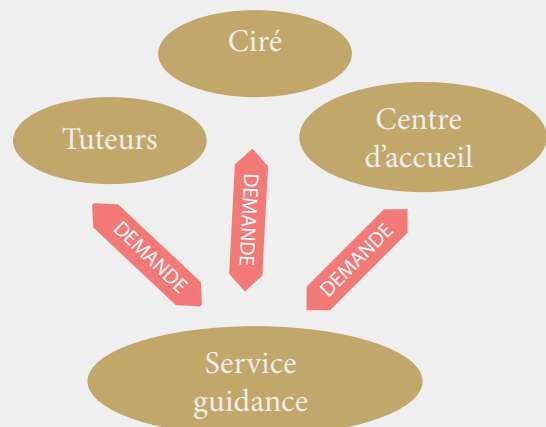


La structure d'accueil (Fed, CR, Ila, Caritas, tuteur, parfois la police ou le jeune qui se présente seul à Pamex) envoie la demande vers la Cellule mena de Fedasil.

Après analyse, la cellule mena contacte un TO qui donne son accord ou non.

Si c'est oui, informe la cellule mena et contacte le centre demandeur pour organiser l'arrivée du jeune.

GUIDANCE



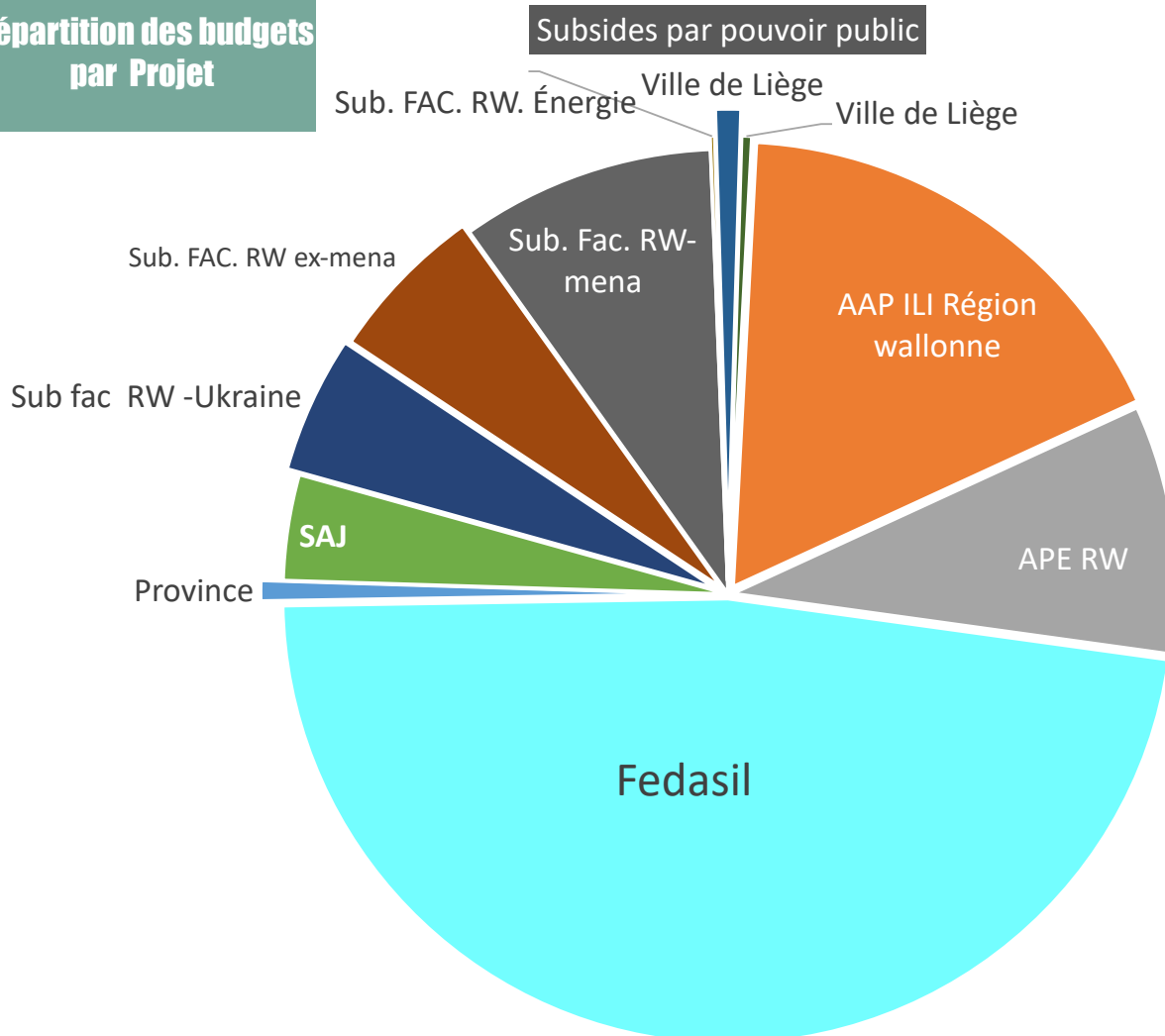
Le centre d'accueil ou, le plus souvent, les tuteurs, ciré ou les régions-Sud ou Nord font la demande d'accompagnement directement au service guidance.

Selon le profil, un contrat est signé entre le jeune, le tuteur, ou le DPI SAMED et le service guidance. Parmi les conditions, outre le faible degré d'autonomie, il y a l'âge (entre 16 et 26 ans) ou encore la faible maîtrise de la langue, Aussi les critères de Phase 3 ou DPI SAMED...

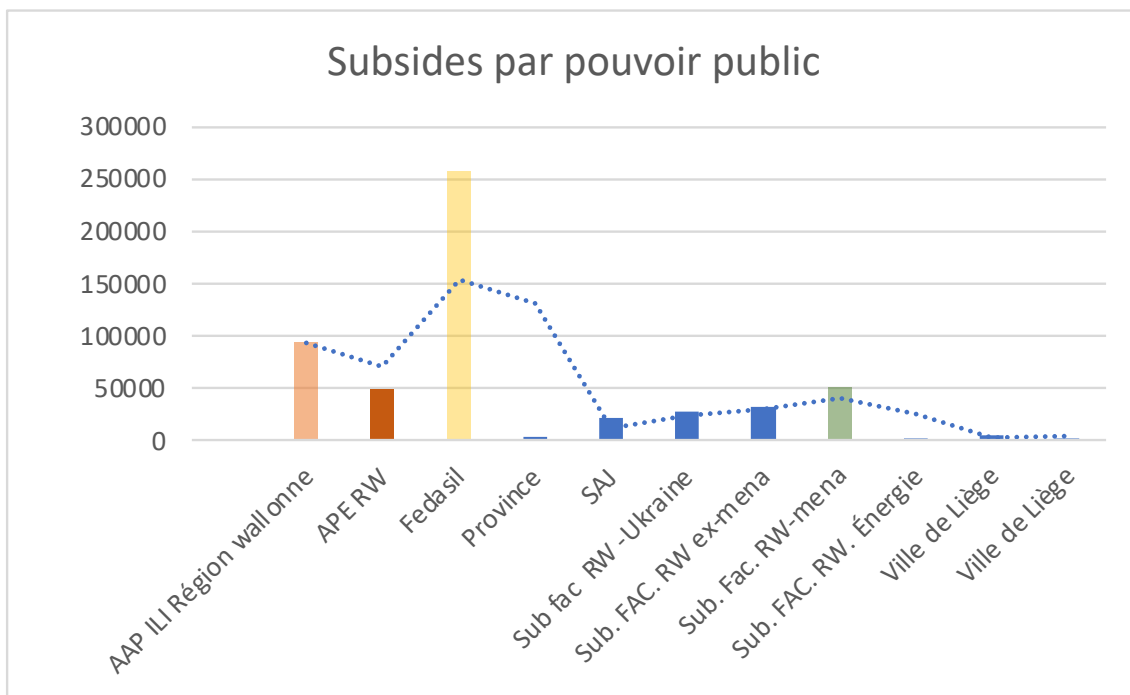
RESSOURCES FINANCIÈRES

VII. Ressources financières

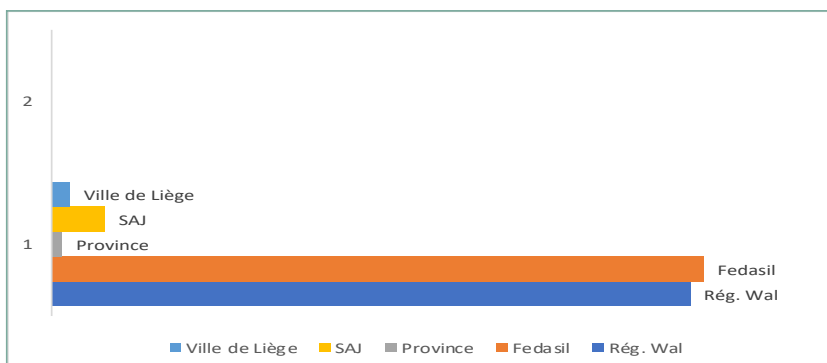
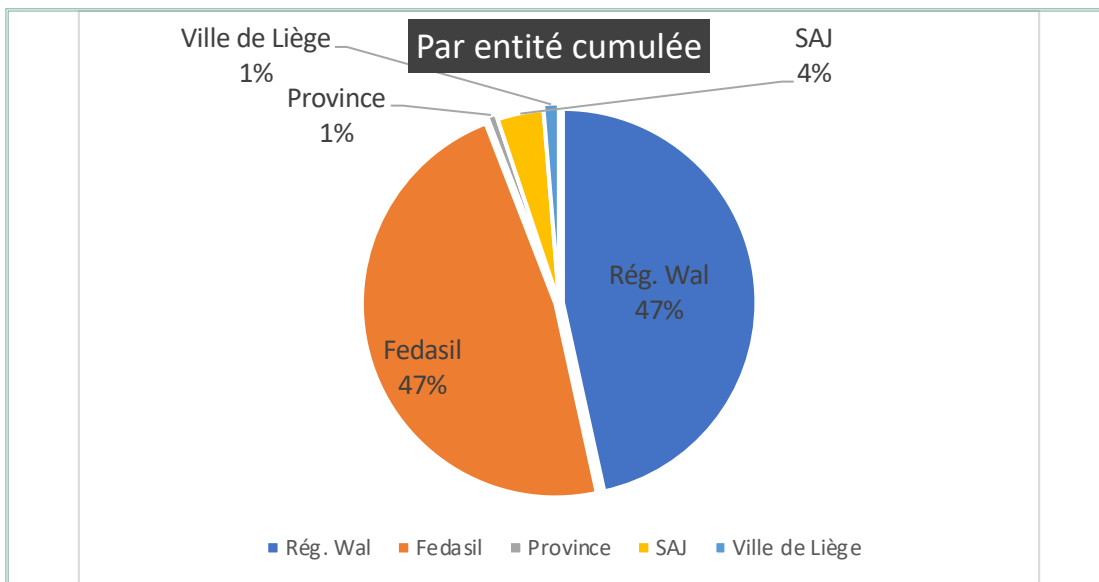
Répartition des budgets par Projet



P. Public	AAP ILI Région wallonne	APE RW	Fedasil
Province	SAJ	Sub fac RW -Ukraine	Sub. FAC. RW ex-mena
Sub. Fac. RW-mena	Sub. FAC. RW. Énergie	Ville de Liège	Ville de Liège

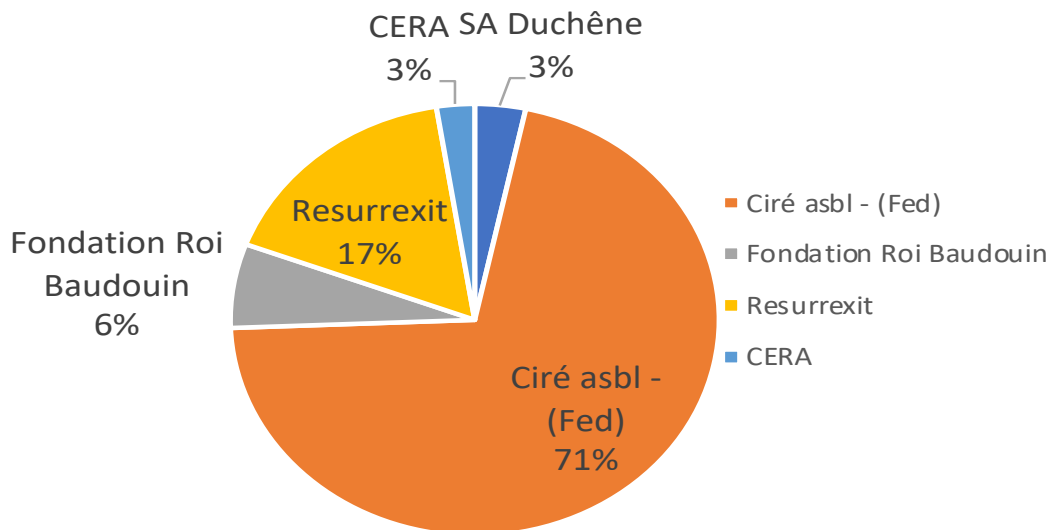


Les subsides des pouvoirs publics jouent un rôle crucial dans le financement de projets d'utilité publique ou des missions de service public. Sans ces subventions, de nombreux projets pourraient ne pas voir le jour tout simplement. Bien qu'ils soient importants, ils ne sont, hélas, souvent, pas suffisants pour couvrir l'ensemble des coûts, des besoins.



Ce graphique montre la petite différence qu'il y a entre les financements de Fedasil et la Rég. Wallonne.

Subsides du privé

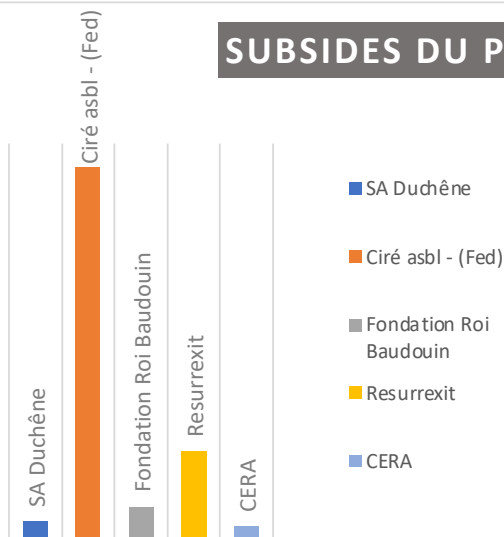


Les subsides du **privé** et les **dons** sont donc des compléments essentiels pour que les projets puissent se poursuivre dans la sérénité, encore que...

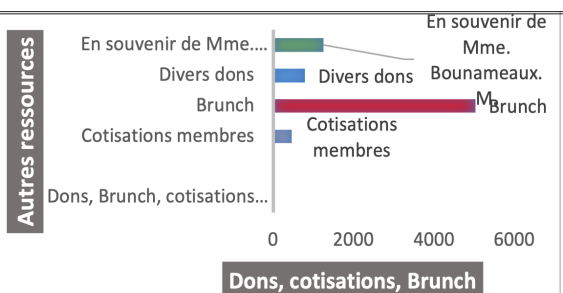
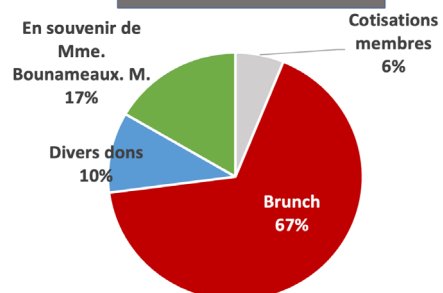
Les entreprises privées peuvent apporter leur soutien financier et leur expertise pour aider à la mise en place de projets bénéfiques pour la communauté.

Quoique l'on dise ou fasse, nous aurons toujours besoin des volontaires dont les apports sont inestimables, car inquantifiables.

SUBSIDES DU PRIVÉ



Dons- cotisations- brunch



Les **dons**, quant à eux, sont un moyen important pour les **mécènes** de contribuer à des causes qui leur tiennent à cœur. Sans ce mixte, ces missions de services publics pourraient ne pas être en mesure de fonctionner correctement ou même d'exister.

Et enfin, les **cotisations** des membres et l'organisation du **brunch** sont des moyens importants pour démontrer le soutien et la viabilité financière de l'association.

Quelques retours des professionnels du secteur

« Bonjour,
Je viens de lire le rapport que vous avez envoyé et cela ne m'étonne pas de ce jeune car il est souvent dans cet état d'esprit.

Depuis son retour, il semble se sentir mieux et être dans de bonnes dispositions pour son passage à la majorité.

Un grand merci pour votre travail et pour votre disponibilité »

« Bonjour et merci pour ce rapport,

S. va bien. Nous avons discuté aujourd'hui et il était de bonne humeur.

Il part de nouveau à l'école chaque matin, même s'il sait qu'il est élève libre.

Je pense que le Time -out lui a vraiment fait du bien.

Bien à vous, »

« Bonjour,

Merci pour ce retour intéressant.

Depuis son arrivée à Bovigny, L.I est assez calme, on entend peu parler de lui. Pourvu que ça dure.

Nous avons même eu un retour positif de l'éducatrice qui a travaillé cette nuit car L.I dit se sentir bien ici.

Il est content du groupe des jeunes et de l'ambiance, malgré que Bovigny soit dans la "jungle".

Nous avons pour projet de le faire travailler comme étudiant cet été et nous verrons sa motivation pour recommencer l'année scolaire en septembre.

Voilà les nouvelles. »



Quelques retours des professionnels du secteur

« Bonjour,

Je vous remercie pour ce retour par rapport à l'HTO d'Irfa.

Je suis contente de lire que cette semaine lui a fait beaucoup de bien et qu'il a pu relâcher la pression même si nous avions déjà pu l'observer depuis son retour.

En effet, Irfa. est beaucoup plus détendu et souriant au quotidien. Il a repris le chemin de l'école et du foot.

Nous restons attentifs et disponibles pour lui. Il n'hésite d'ailleurs pas à venir parler et poser ses questions.

Bonne journée. »

« Bonjour,
Merci beaucoup pour votre retour, H. est revenu ravi de son séjour à SAM.
Bonne fin de journée, »

*Que faut-il pour soulager ?
L'idée n'est pas à tout prix de chercher à résoudre des problèmes insolubles mais plutôt à suspendre le temps, juste un moment.*

LASER GAME



Quelques autres images



Ne dit-on pas

"QU'UNE IMAGE VAUT MILLE MOTS, MAIS UNE IMAGE ÉLOQUENTE PEUT EMBRASSER L'ESSENCE DE L'UNIVERS EN UN SEUL REGARD".

Partenaires publics

Domaine de pouvoir	Compétence	Apport
Fedasil	Accueil mena TO	subvention
SPW(Région Wallonne)	Action sociale	Subvention
SPW (Rég wallonne)	Emploi et formation	APE (subvention)
Ville de Liège	Action sociale et jeunesse	Subside
Province de Liège	Action sociale	Subside
CPAS de Liège	Ré-insert	Art60§7
SAJ	Jeunesse	Subside

Partenaires associatifs & mécénat

Nom	Apport	Localité
Agora	Apport en public	Liège
Carda	Acc psy	Bierset
Cera	Coopérative	Subside
Cripel	Méthodologie et public	Liège
Fondation R. Baudouin	Mécénat - Subside	Bruxelles
Formanim	Apport en public	Seraing
Institut St-Laurent	Apport en logistique	Liège
Intradel	En encadrement	Liège
Relisom	Apport en public	Liège
Resurrexit	Mécénat - Subside	Bruxelles
SA Duchêne	Mécénat	Liège
Sidasol	En encadrement	Liège
Habitat Service	En encadrement	Liège

Profession libérale

Cabinet Andrien	Profession	Type d'apport	Localité
Cabinet N'dheka	Avocat	Expertise juridique	Herstal
Cabinet Andrien	Avocat	Expertise juridique	Liège
Cabinet Dumont. V	Médecin	Soins médicaux	Liège
Cabinet Dièni	Avocat	Expertise juridique	Liège
Pharmacies	Medicale	Facturation mensuelle	Bressoux -G.Leman - Laveu,etc.
Maison médicales	Médicale	Facturation mensuelle + inscription des nouveaux	Liège, Laveu, Cadrans

La seule voie qui offre quelque espoir d'un avenir meilleur pour toute l'humanité est celle de la coopération et du partenariat.

Nouveau dispositif du parcours d'intégration

Le passage à 400h de FLE et 60 h de cours de citoyenneté a été une réussite dans le sens où SAM asbl, bien que ne disposant que d'une salle de classe pour ses deux formateurs, a bien pu s'organiser efficacement.

La convention avec l'institut Saint-Laurent (promotion sociale), permet de donner 200 périodes en plus à deux groupes a rendu ce challenge possible.

Augmentation du nombre minimal d'heures de FLE

Nous écrivions lors du rapport d'activités 2021, "qu'en 2022, le nombre d'heures de cours de FLE minimal dispensé passera de 6h à 8h hebdomadaire par groupe. En réponse à cette obligation, SAM souhaite étendre son offre de formation 9h de cours hebdomadaire afin de conserver les demi-journées de cours de 3h telles que mises en place actuellement (sous réserve de pouvoir augmenter le temps de travail des formateurs.) Au regard de cette nouveauté, quelques réorganisations s'imposeront :

soit diminuer le nombre de groupes : passer de quatre groupes à trois, c'est-à-dire passer de 4x6h (soit 24h) à 3x8h (soit 24h)

soit augmenter le temps de travail des formateurs : passer 24h de cours par semaine à (4x9h) 36h par semaine.

Et sur le plan infrastructure, des locaux, un déménagement s'impose."

Remarquons que dans nos prévisions, seul le déménagement fut un succès. En effet, nous avons acquis, en location, des locaux permettant d'avoir un nombre suffisant de salles de classe et des locaux pour nos autres services tels que le service social, juridique et logement, qui se partageaient, autrefois, un seul bureau.

Augmentation du nombre de places à PAMEX & Ciré

Réalisé avec succès. Ce qui en termes financiers a apporté une réelle bouffée d'oxygène, sans compromettre la qualité du travail. Cela a permis aussi d'engager un collaborateur à mi-temps pour renforcer l'équipe du soir. **Nous ne désespérons pas pour le déménagement tant souhaité.**

Le "projet « d'accueil médical » de DPI en négociation avec le Ciré "a été mené avec succès. 7 places médicales ont été créées. Non prévu, mais réalisé, des places de phase 3 sont créées également.

Cohabitation entre guidance et sociojuridique

La cohabitation des deux services montrent des signes d'exiguïté et une solution doit être trouvée à ce niveau aussi : Réalié. le sociojuridique a pu aménager dans nos nouveaux locaux

Défiscalisation des dons

Nous avons sollicité Caritas Liège et Arc-en-ciel Bruxelles. Tous les deux estiment que SAM asbl devra rajouter un article dans ses statuts indiquant que les dons seront destinés exclusivement aux jeunes précarisés.



X. Perspectives 2023

Nouveau dispositif du parcours d'intégration

Parmi les nouveautés de 2022, la région wallonne a ajouté à l'axe interculturalité le sous axe "Duo vers l'inclusion". Ce projet doit absolument être réussi. Bien que la personne qui le portait n'a pu poursuivre avec SAM faute de moyen suffisant.

Augmentation du nombre minimal d'heures de FLE

L'augmentation des heures de FLE, non suivi au niveau financement, rend encore plus compliqué la gestion de ce pan du travail. Un des moyens accessibles pour pallier cette difficulté serait, peut-être, de faire appel au bénévolat. Espérons que le salon de volontariat, entre autres, soit d'un réel secours.

Consolidation des places SAMED et Youth in transit (P3)

Faut-il convertir certaines places med à des places YIT? la réflexion est engagée.

Ouverture de nouvelles places en phase 3 (P3)

SAM a répondu à la sollicitation du réseau par fedasil pour aider à resorber la crise de l'accueil qui sévit depuis quelques années. le projet est introduit et est en attente de suite.

"Escale" Maison de transit

Compte tenu de la crise de l'accueil et des conséquences que l'on connaît, SAM a souhaité, d'une part, apporter sa pierre en créant une maison de transit permettant aux DPI reconnus de quitter plus rapidement la phase 2. Projet à murir.

Défiscalisation des dons

Nous souhaitons en fin concrétiser ce projet en 2023.

RH

L'engagement d'une aide administrative et comptable semble être inéluctable compte tenu de l'ampleur qu'a prise SAM en 2022.

Le subsidiaire (SAMED et Youth in transit), permettra au service guidance, qui a un pâti des retards dans le renouvellement des subventions facultatives, de reprendre du poil de la bête. Le service social et les éducateurs seront renforcés.



XI. Conclusion

C'est pour cela que nous estimons que l'année 2022 a été une année riche en termes de défis à relever, de découvertes d'un monde nouveau qui s'installe inexorablement. Une année riche de collaborations nouvelles, de projets innovants, Que nous réserve 2023.

Gageons que ces débuts prometteurs nous réservent de belles surprises. Qu'enfin certains pouvoirs subsidants comprennent que les subsides ne s'immunisent pas face au coût de la vie. Et qu'il faille être cohérent : s'il y a indexation, cela suppose que le coût de la vie a augmenté et dépassé un certain seuil. cela doit impérativement s'appliquer aussi les subsides.

2023 est déjà une année record .

30124 migrants arrivés en 3 mois en Italie.

Comme en 2015...lors de la guerre en Syrie

L'exemple ukrainien, après celui des syriens et des afghans nous poussent à réfléchir sur comment anticiper ce genre de situation dans le futur.

Les frontières de l'UE étendues fictivement en Turquie, en Libye et au Maroc poussent les migrants à faire choisir d'autres itinéraires aussi périlleux les uns que les autres.

La Tunisie et la libération de la parole raciste, empruntée de certains dirigeants européens, exposent les pays comme le Niger, le Nigeria, le Burkina... à accueillir beaucoup de migrants.

Qu'est-ce qui serait l'état d'urgence...

L'ue serait-elle dans l'impasse?

Entre les Etats-Unis et le Canada, beaucoup de migrants y risquent leur vie..

Alors ...

"La clé du succès
d'un projet, c'est
se focaliser sur les
objectifs et non les
obstacles"



« La paix est un bienfait et la guerre un fléau! personne ne doute de cette vérité. Mais si la guerre est souvent une nécessité lorsqu'on a une grande cause à défendre, c'est au contraire un crime de la faire par caprice, (...), dit-il »

Louis Napoléon-Bonaparte

"Mieux vaut la paix
certaine que la
victoire assurée."

Tite-Liv, historien de la
Rome Antique